

Réunions publiques sur le Diagnostic 29/06/2017 et 06/07/2017



Elaboration du PLUi Communauté de Communes du Val d'Amboise

Programme du COPIL

1. Qu'est-ce qu'un PLUi ?
2. Comment s'élabore un PLUi ?
3. Comment participer ?
4. Les caractéristiques sociales et économiques du territoire
5. Les enjeux environnementaux et paysagers



Réunion publique sur le diagnostic

Partie 1 : Qu'est-ce qu'un PLUi ?



Présentation de la démarche

- Un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) : qu'est-ce que c'est ?
 - ✓ Un document qui définit **la destination des sols et les règles qui s'y appliquent.**
 - ✓ Il définit les prescriptions indiquant **quelles formes doivent prendre les constructions**, quelles zones doivent rester naturelles, quelles zones sont réservées pour les constructions futures, etc.
 - ✓ **Il expose clairement le projet global d'urbanisme** appelé Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui résume les intentions générales de la collectivité quant à l'évolution du territoire.
 - ✓ Un document élaboré en prenant en compte les multiples facettes du territoire (habitat, déplacements, activités économiques, environnement, risques, patrimoine...).
 - ✓ 3 grands objectifs : planifier, encadrer et protéger

Présentation de la démarche

- Un PLUi : pourquoi ?

- ✓ **Les objectifs définis par les élus en février 2016 sont :**

- Prolonger un projet de territoire communautaire partagé
- Porter une approche globale et cohérente de l'aménagement et du développement du territoire sous ses différentes composantes (économie, cohésion sociale, transport et déplacement, agricole...)
- Créer les conditions communes d'un développement équilibré de l'ensemble du territoire intercommunal tenant compte à la fois de l'importante richesse que constitue le patrimoine naturel et historique local, de la forte demande de production de logements liée à l'attractivité de ce territoire et des besoins de développement économique et touristique
- Doter le territoire d'un plan global d'aménagement et de développement
- Définir les besoins du territoire en matière de développement urbain, de consommation d'espace et de densification
- [...]

Présentation de la démarche

- Un PLUi : pourquoi ?

- ✓ **Les objectifs définis par les élus en février 2016 sont :**

- [...]
 - De favoriser la mixité sociale en améliorant l'adéquation entre l'offre et la demande de logements en compatibilité avec le Programme Local de l'Habitat, en développant une offre adaptée aux différents publics et en privilégiant les modes d'habitat durable
 - De définir les besoins en termes d'équipements publics de niveaux communal et intercommunal
 - De développer l'accessibilité numérique pour l'ensemble du territoire

- ✓ **Un contexte législatif qui a évolué ces dernières années** (Lois Grenelles, ALUR (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové))

Réunion publique sur le diagnostic

Partie 2

Comment s'élabore un PLUi ?

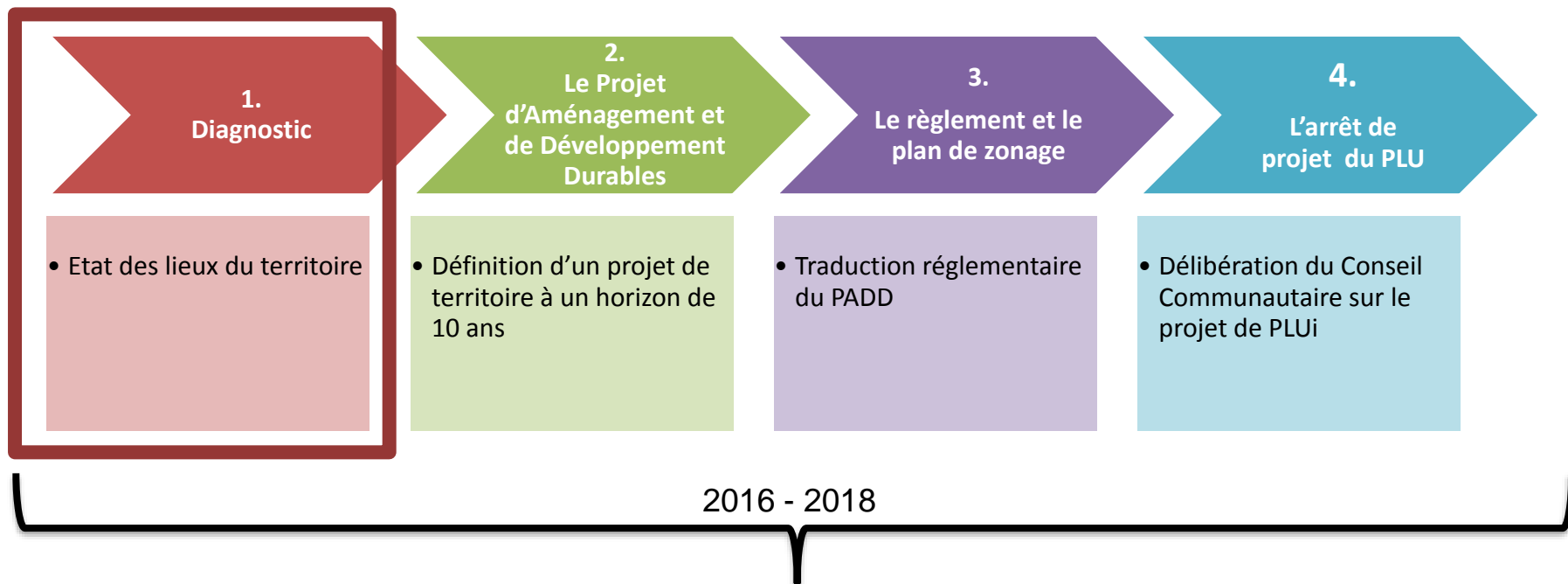


Présentation de la démarche

- Un PLUi : comment ?
 - ✓ **Délibération du conseil communautaire lançant la procédure prise le 4 février 2016**
 - ✓ **Délibération du conseil communautaire définissant les modalités de concertation et de collaboration prise le 4 février 2016**
 - ✓ **Réunion de lancement de l'élaboration du PLUi le 25 octobre 2016**

Présentation de la démarche

• Un PLUi : comment ?



Une association constante des services de l'Etat et des autres Personnes Publiques Associées (PPA) et Consultées

- Direction Départementale des Territoires, Chambre d'Agriculture, communes voisines, Communauté de Communes voisines, etc.

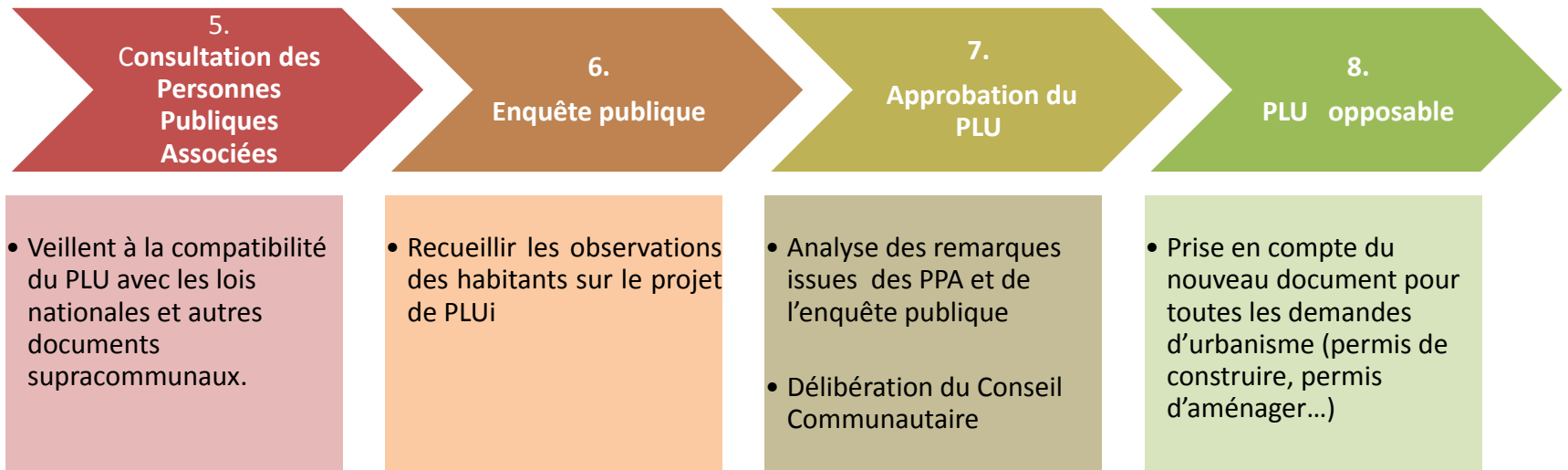
Une concertation de la population

- Recueillir l'avis des habitants sur le PLUi : réunions publiques, registre à la CCVA, site internet...



Présentation de la démarche

• Un PLUi : comment ?



2019

Présentation de la démarche

- Un PLUi : quelles conséquences pour les documents d'urbanisme existants ?
 - ✓ **Les Plans Locaux d'Urbanisme communaux continuent à s'appliquer jusqu'à ce que le PLUi de la CCVA soit opposable.**
 - ✓ **Lorsque le PLUi sera opposable, il remplacera les PLU communaux et s'appliquera sur l'ensemble des communes de la CCVA.**

Réunion publique sur le diagnostic

Partie 3

Comment participer ?



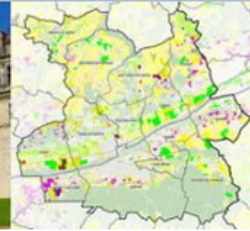
Comment participer ?

- ✓ Mise à disposition du public d'un **registre de concertation au siège de la CCVA**, accessible aux heures d'ouverture au public ;
- ✓ **Le public pourra envoyer ses remarques jusqu'à l'arrêt du projet**, par courrier postal à Monsieur le Président de la CCVA, 9 bis rue d'Amboise 37530 Nazelles-Négron ou par courriel à l'adresse urba@cc-valdamboise.fr ;
- ✓ **Diffusion d'information dans la presse** locale et le magazine intercommunal ainsi que sur le site internet de la CCVA ;
- ✓ **Des réunions publiques** d'information seront organisées lors des grandes étapes du projet (diagnostic, PADD) ;
- ✓ Mise en place d'un **site internet dédié au PLUi** :

<http://participation.institut-auddice.com/PLU-intercommunal-Val-d-Amboise>



Plan Local d'Urbanisme intercommunal



PLU INTERCOMMUNAL VAL D'AMBOISE

Accueil

Actualités

Le territoire intercommunal

Le PLUi, c'est quoi ?

La procédure de PLUi

Le calendrier prévisionnel

La concertation avec les agriculteurs

Les modalités de concertation

Vous avez des questions ? par ici...

Contacts et liens

Sigles

Téléchargements

Accès réservé

PLU intercommunal Val d'Amboise

Les 2 premières réunions publiques sont organisées les jeudis 29 Juin à 19h à Saint-Ouen-les-Vignes et 6 Juillet à 20h à Amboise . Elles ont pour objet la présentation du diagnostic territorial du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Les élus de la Communauté de Communes du Val d'Amboise ont décidé de lancer l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

L'équipe associant le bureau d'études Auddicé Urbanisme (urbaniste - mandataire) et l'Institut d'Ecologie Appliquée (IEA) a été retenue suite à un appel d'offres pour accompagner la Communauté de Communes dans l'élaboration de son PLUi (intégrant une Evaluation Environnementale).



PLU intercommunal Val d'Amboise

Les 2 premières réunions publiques sont organisées les jeudis 29 Juin à 19h à Saint-Ouen-les-Vignes et 6 Juillet à 20h à Amboise . Elles ont pour objet la présentation du diagnostic territorial du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Plateforme collaborative du groupe auddicé

auiddice.com
institut-auiddice.com



PLU INTERCOMMUNAL VAL D'AMBOISE

[Accueil](#)[Actualités](#)[Le territoire intercommunal](#)[Le PLUi, c'est quoi ?](#)[La procédure de PLUi](#)[Le calendrier prévisionnel](#)[La concertation avec les agriculteurs](#)[Les modalités de concertation](#)[Vous avez des questions ? par ici...](#)[Contacts et liens](#)[Sigles](#)[Téléchargements](#)[Accès réservé](#)

Vous avez des questions ? par ici...

Le forum permet à chacun de poser ses questions d'intérêt général sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Toutes les idées et remarques constructives sont les bienvenues.

Toutes les réponses apportées aux questions posées sur ce forum sont visibles par tous.

Attention seules sont ici traitées les questions ou commentaires en lien avec le PLU et l'intérêt général. Les questions d'intérêt privé ne seront pas mis en ligne.

Les requêtes d'intérêt personnel seront traitées dès lors qu'elles sont transmises à M. Le Président de la Communauté de Communes par voie postale, ou déposées dans le cahier de concertation mis à disposition des habitants (aux horaires d'ouverture des mairies et de la Communauté de Communes). Ces questions, requêtes pourront aussi être traitées durant l'enquête publique organisée en seconde partie de la procédure du PLUi.

Votre message

Qui êtes-vous ?

- Votre nom

- Votre e-mail

Votre message

Votre message n'apparaîtra pas directement. Il doit d'abord être validé par un administrateur du site.



saisie texte info

Envoyer votre message (une confirmation vous sera demandée)

Réunion publique sur le diagnostic

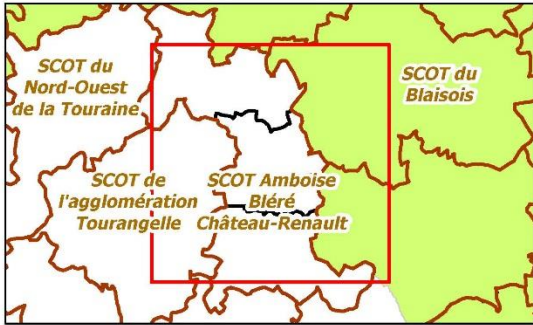
Partie 4 : Les caractéristiques sociales et économiques du territoire



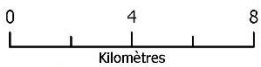
Communauté de Communes du Val d'Amboise (37)

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Localisation

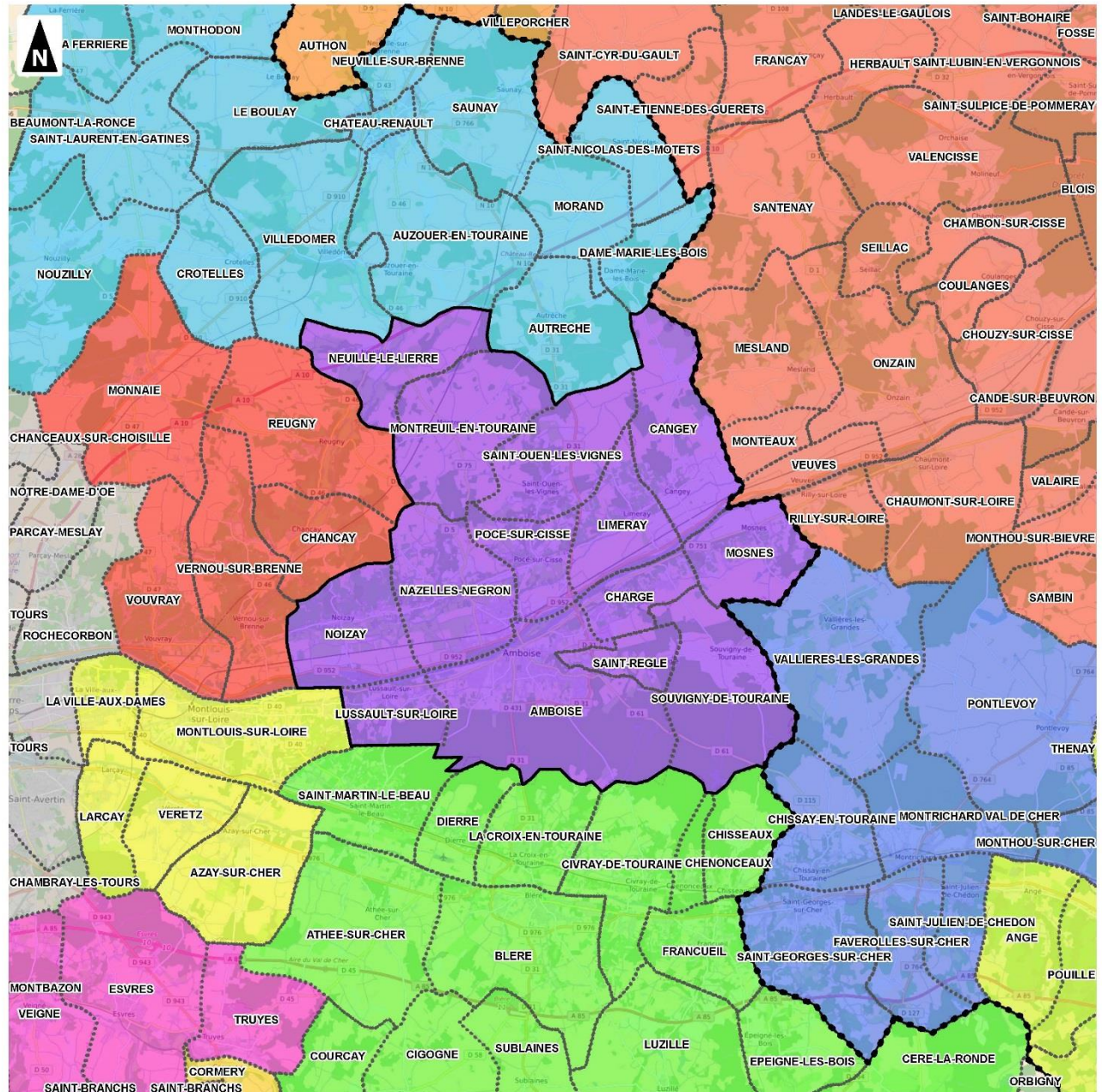


- Communauté de Communes du Val d'Amboise
- Limites communales
- Limites départementales
- CA Tours (Plus)
- CA de Blois "agglopolys"
- CC Beauce et Gâtine
- CC Loches Développement
- CC Val-De-Cher-Controis
- CC de Bléré Val de Cher
- CC de l'Est Tourangeau
- CC du Castelrenaudais
- CC du Cher À la Loire
- CC du Val D Amboise
- CC du Val de l'Indre
- CC du Vouvrillon



1:150 000
 (Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : ENVIRONNEMENT CONSEIL, 2016
 Source de fond de carte : OpenStreetMap
 Sources de données : IGN - ENVIRONNEMENT CONSEIL, 2016




Communauté de Communes du Val d'Amboise (37)

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

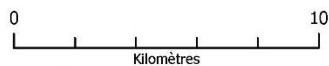
Densité de population

 Communauté de Communes du Val d'Amboise

 Limites communales

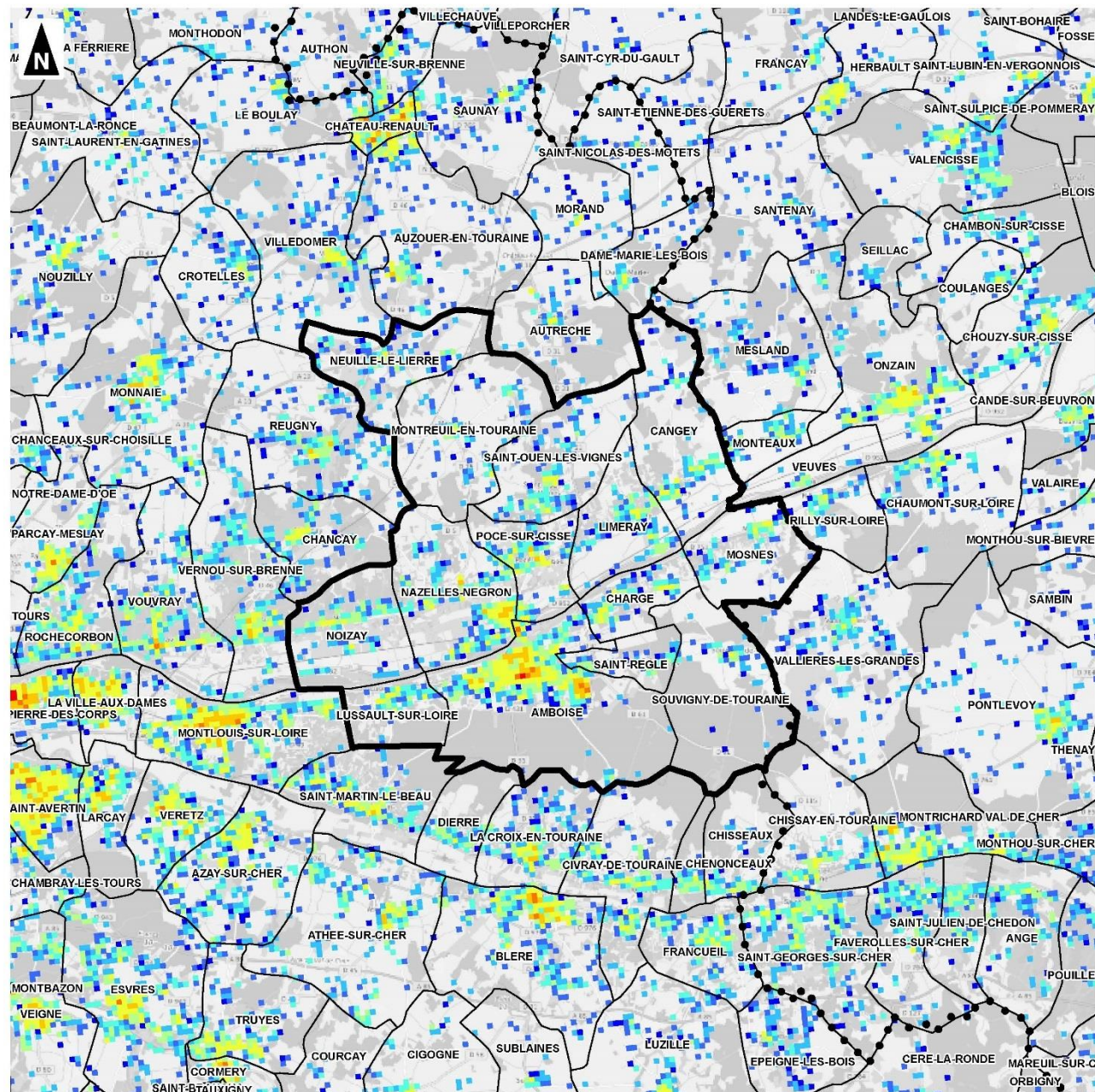
 Limites départementales

Densité de population :



 **1:150 000**
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : ENVIRONNEMENT CONSEIL, 2016
Source de fond de carte : OpenStreetMap
Sources de données : INSEE - IGN - ENVIRONNEMENT CONSEIL, 2016

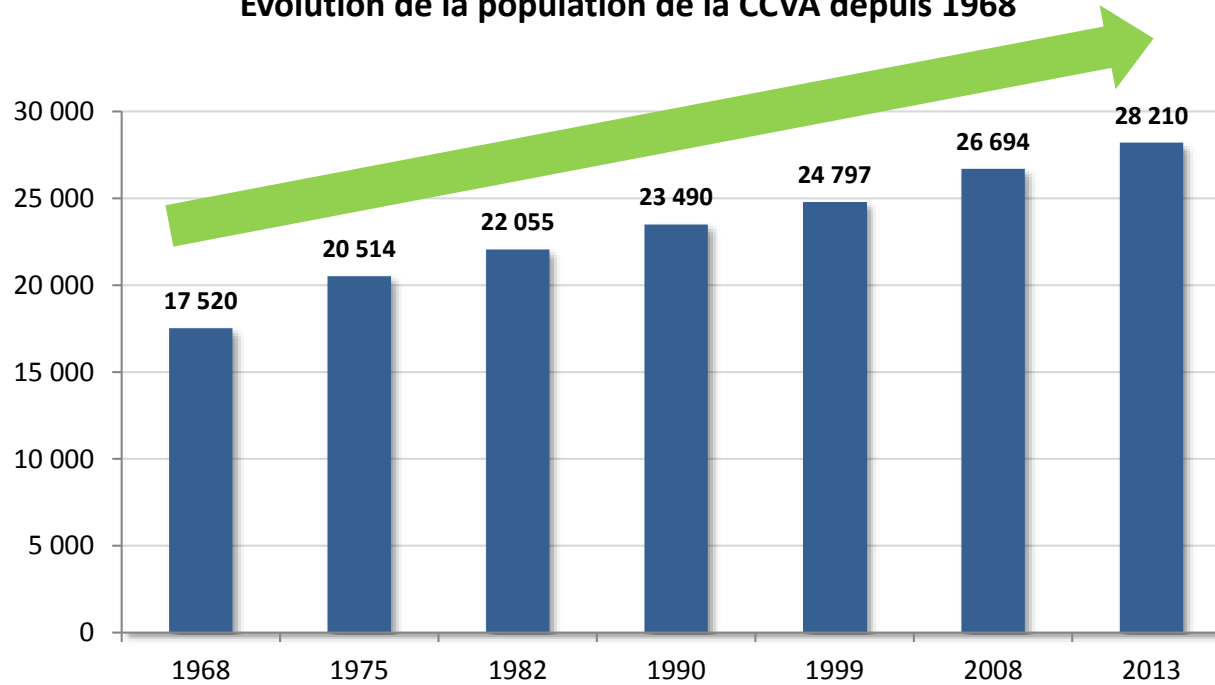




DEMOGRAPHIE

- ✓ **Une population croissante depuis 1968**
- ✓ **50% des communes** ont contribué à l'accroissement de population du territoire depuis 1999

Evolution de la population de la CCVA depuis 1968



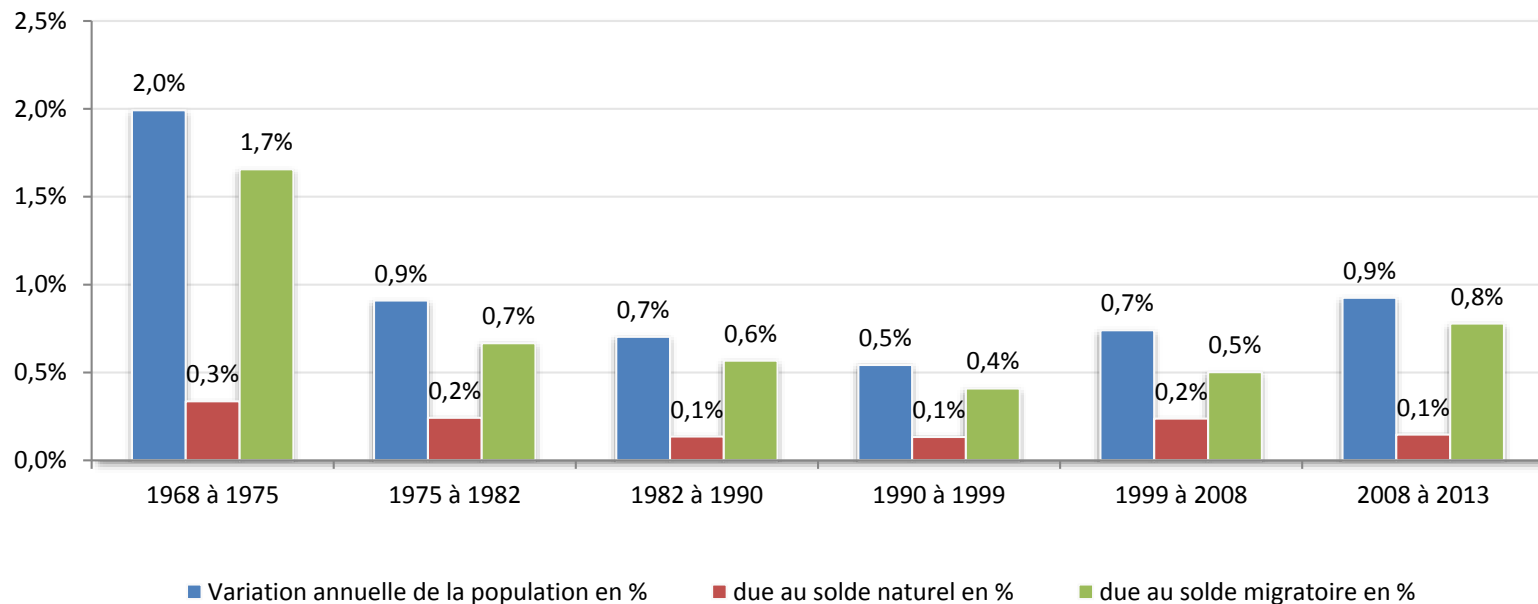


DEMOGRAPHIE

• La CCVA - des atouts et des opportunités

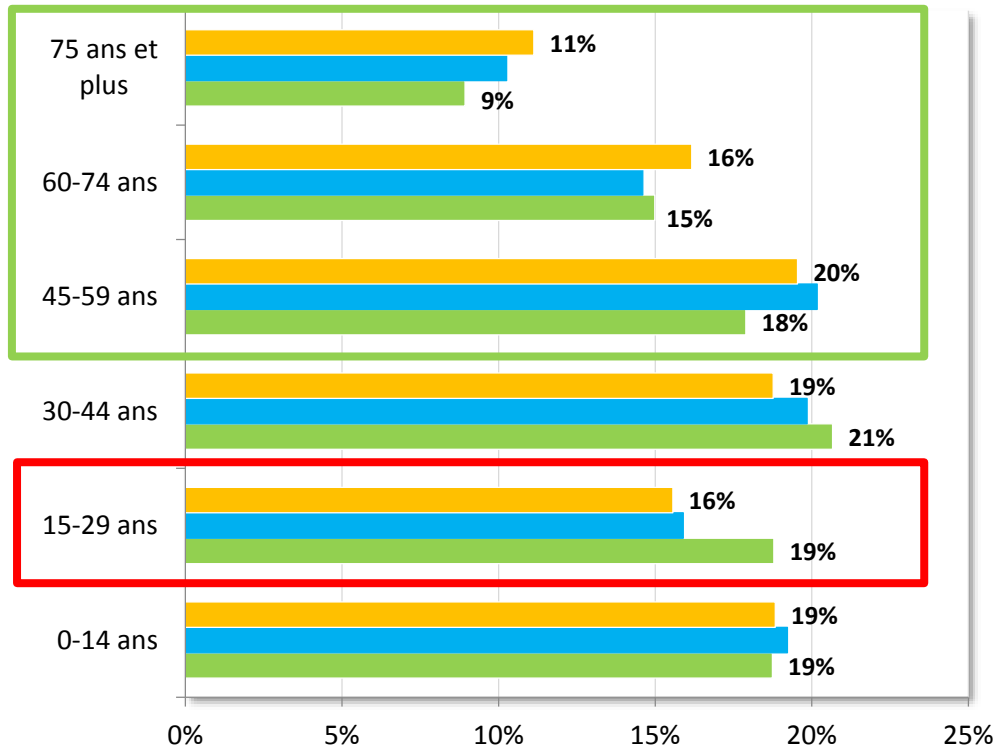
- ✓ **Un territoire attractif dont la population s'accroît depuis les années 60 portée en grande partie par l'accueil de nouveaux arrivants.**
- ✓ **Un solde naturel positif qui contribue cependant faiblement à l'accroissement de population.**

Part du solde naturel et du solde migratoire dans l'évolution de la population



DEMOGRAPHIE

Répartition de la population par tranches d'âges



- **La CCVA - des atouts et des opportunités**

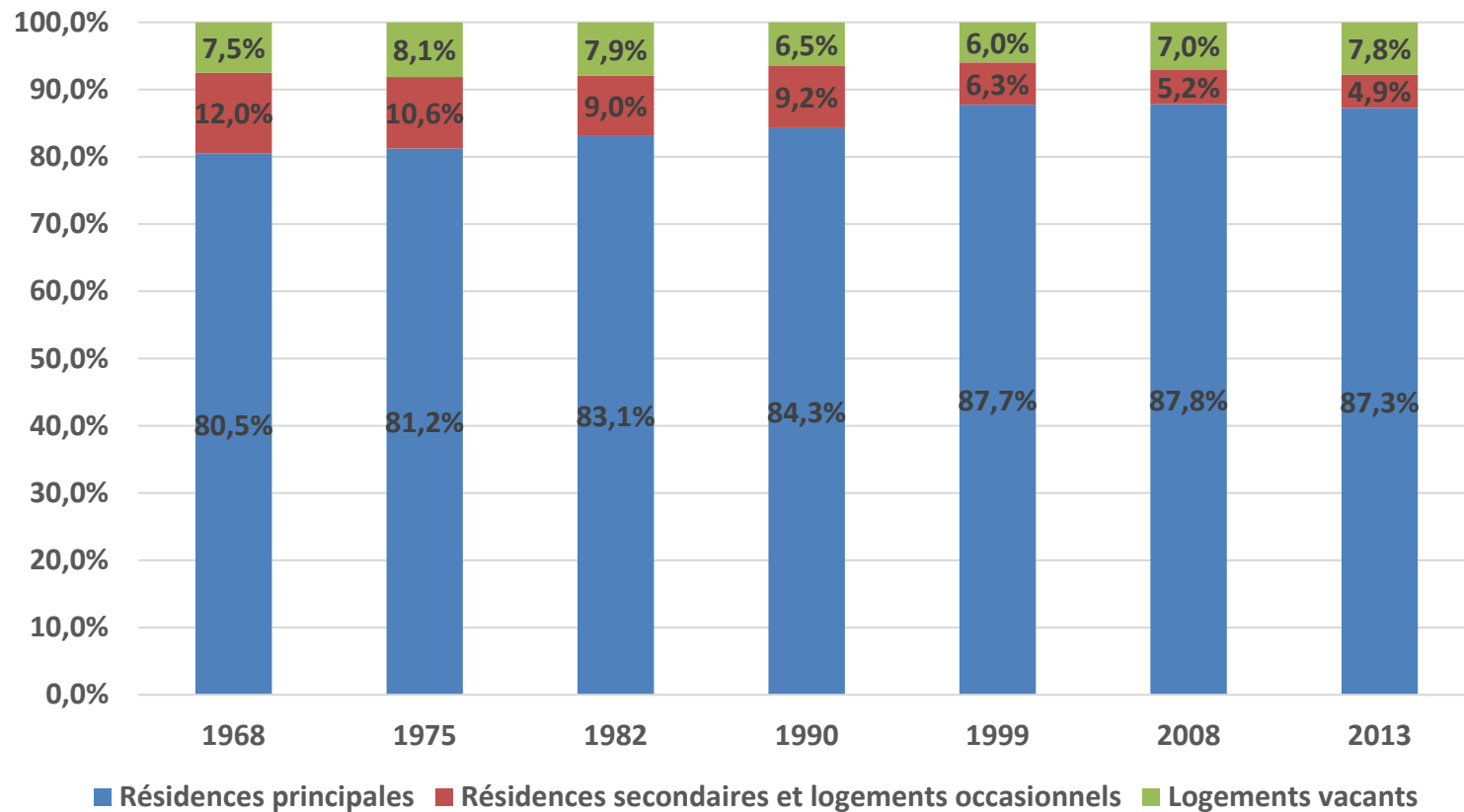
- ✓ Une croissance démographique qui a touché toutes les classes d'âges à l'exception des 15-29 ans.

- ✓ **La CCVA - des faiblesses et des menaces**

- ✓ Une forte baisse des 15-29 ans (jeunes couples et décohabitants).

HABITAT

- Un parc qui s'accroît
- Une vacance qui s'accroît



HABITAT

- **La CCVA - des atouts et des opportunités**

- ✓ **Une offre en logement diversifiée sur le pôle urbain central**, tant en type (appartements, maison), qu'en taille ou en public visé (foyer Jeune Travailleur, EHPAD, MARPA...).
- ✓ **Un parc social important** (18% des résidences principales) mais encore inférieur aux attentes de la loi SRU pour Nazelles-Négron (prévision d'atteindre l'objectif en 2025).
- ✓ **Un parc de résidences secondaires qui se stabilise.**
- ✓ **Une demande significative en T1 et T2, mais surtout en T3** (appartements avec extérieurs ou maisons avec jardins).
- ✓ **Deux quartiers « Politique de la Ville » à Amboise** : le quartier de la Verrerie en cours de réhabilitation et le quartier de Malétrenne-Plaisance.

HABITAT

- **La CCVA – des faiblesses et des menaces**

- ✓ **Un rythme de construction plus faible depuis 2010.**
- ✓ **Une offre orientée vers la maison individuelle en majeure partie,** notamment sur les communes rurales, dans un contexte de raréfaction du foncier mobilisable et d'exigence législatif de modération de la consommation foncière.
- ✓ **Une hausse importante des ménages d'une personne** (30% des ménages en 2013), dont près de la moitié correspondent à des personnes de plus de 80 ans.
- ✓ **Des ménages plus petits et plus nombreux** nécessitant de construire plus de logements pour maintenir la population.
- ✓ **Une offre locative privée concentrée sur le pôle urbain** (78% de l'offre).



VAL D'AMBOISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ECONOMIE

✓ **Un territoire proche de nombreux pôles d'emplois régionaux et locaux.**

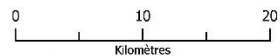
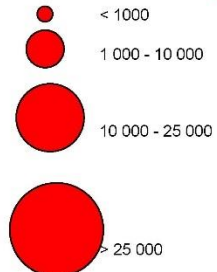
Communauté de Communes du Val d'Amboise (37)

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Pôles d'emplois en 2013

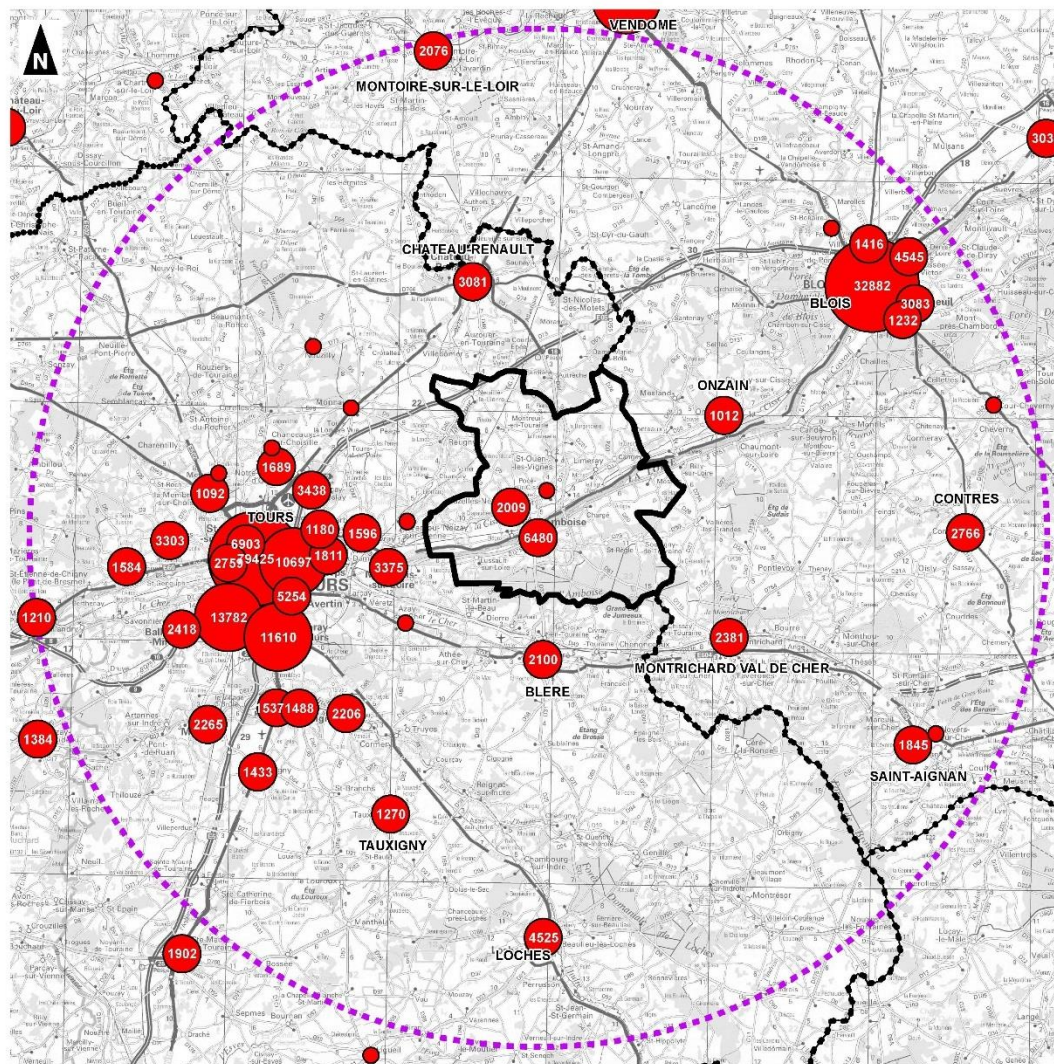
- Communauté de Communes du Val d'Amboise
- Limites départementales
- Périmètre de 40 km autour du centre-ville d'Amboise

Nombre d'emplois en 2013 : (X)




1:300 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de la l.c.)

Réalisation : ENVIRONNEMENT CONSEIL, 2016
Sources de données : IGN
Sources de données : l'INSEE - ENVIRONNEMENT CONSEIL, 2016

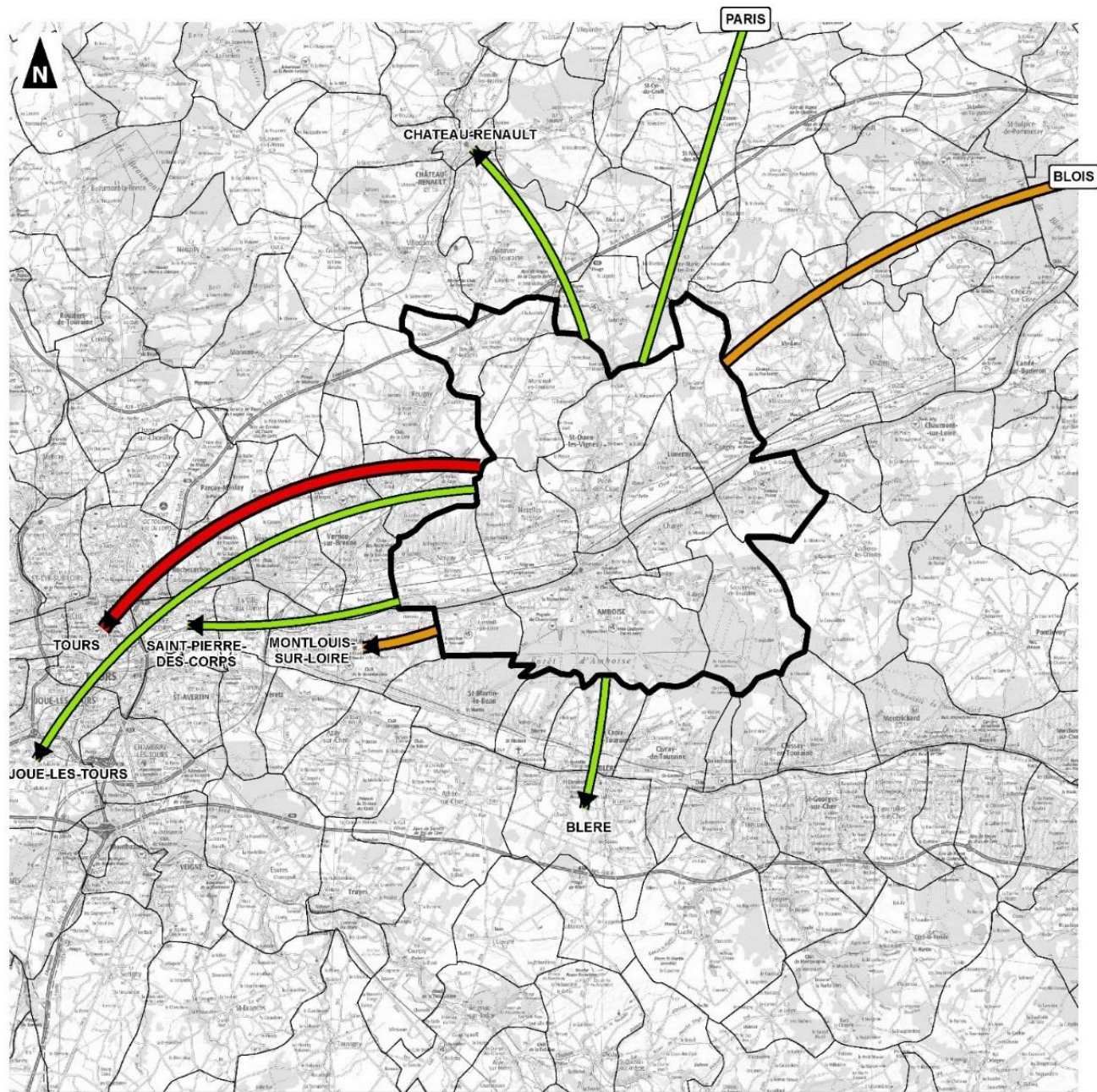


**Flux domicile.travail en 2013
depuis la CC vers des communes extérieures**

 Communauté de Communes du Val d'Amboise
 Limites communales

Nombre de navettes depuis la CC vers des communes extérieures :

-  50 à 100
-  100 à 200
-  Plus de 200



0 5 10
Kilomètres

**Flux domicile.travail en 2013
vers la CC depuis des communes extérieures**

 Communauté de Communes du Val d'Amboise

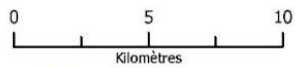
 Limites communales

Nombre de navettes domicile - travail vers la CC depuis des communes extérieures :

 50 à 100

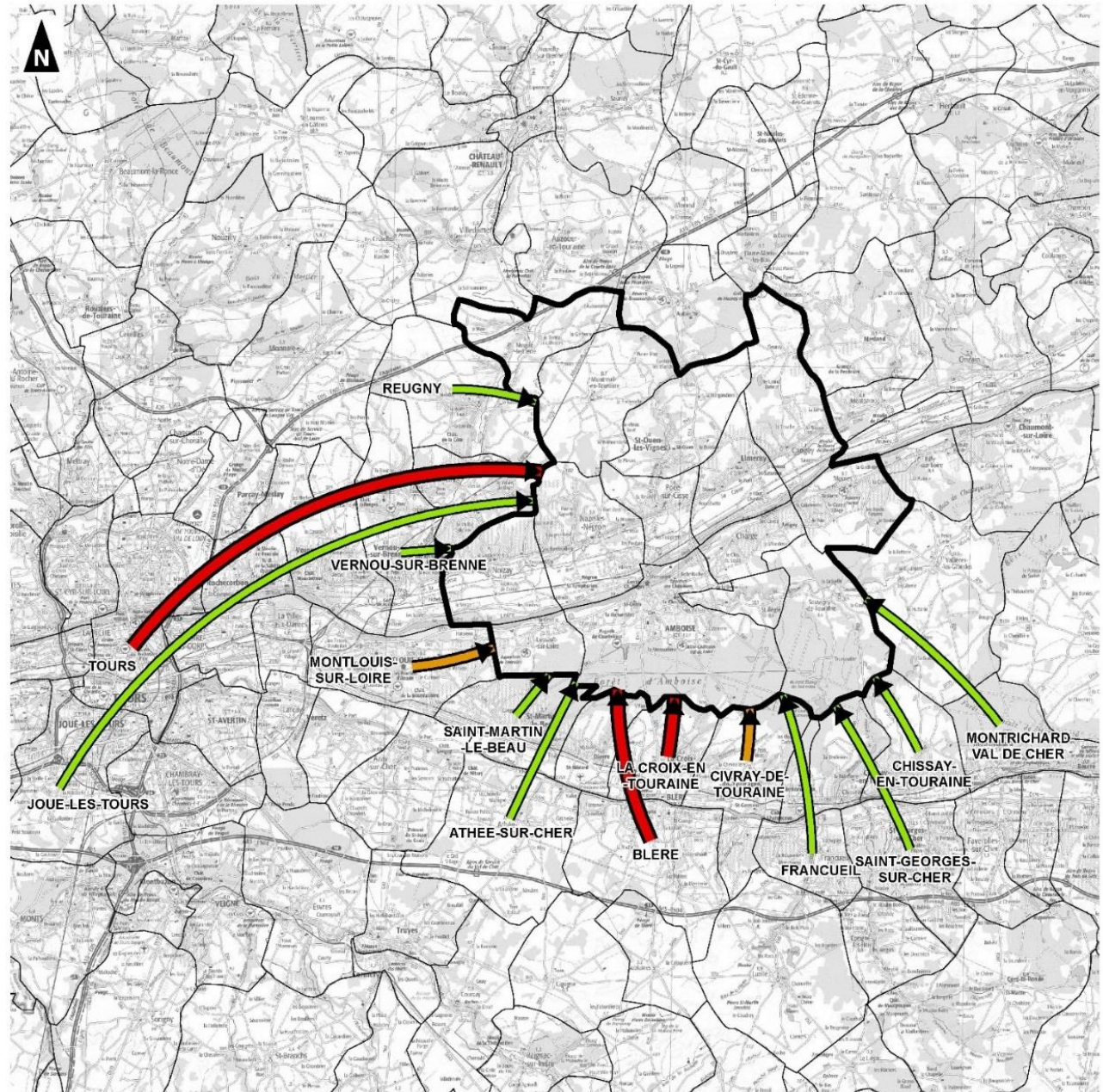
 100 à 200

 Plus de 200



 **1:170 000**
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : ENVIRONNEMENT CONSEIL, 2016
Source de fond de carte : IGN
Sources de données : INSEE - IGN - ENVIRONNEMENT CONSEIL, 2016



ECONOMIE

- **La CCVA - des atouts et des opportunités**
 - ✓ **2nd pôle industriel du département** avec 10% des emplois de l'Indre-et-Loire dans ce domaine.
 - ✓ **Un pôle commercial local** avec 41% des commerces du Schéma
 - ✓ **Un pôle d'emplois attractif** au-delà des limites de l'intercommunalité
 - ✓ **La forêt d'Amboise** : un massif forestier majeur de la région
 - ✓ **Un territoire fortement touristique** : 10% de la capacité hôtelière du département et 140 établissements touristiques employeurs
 - ✓ **Une inscription au sein du patrimoine UNESCO**, la Loire à Vélo et quatre sites touristiques ayant une fréquentation et une attraction de portée internationale.

ECONOMIE

- **La CCVA - des atouts et des opportunités**
 - ✓ **Une activité agricole et viticole dynamique** (202 exploitations agricoles, des entreprises de transformation et de vente en gros) **support d'une activité touristique importante** (œnotourisme, vente à la ferme, gîtes et chambre d'hôtes...).
 - ✓ **La Zone d'Activités de la Boitardière** : un potentiel de développement hors zone inondable et un accès aisé aux principaux axes de transport via la RD31.
 - ✓ **Une Zone Agricole Protégée (ZAP) définie à Amboise** et des projets de ZAP en réflexion



ECONOMIE

- **La CCVA - des faiblesses et des menaces**

- ✓ **Des zones d'activités historiques en zone inondables au potentiel de développement restreint** (aucune extension, densification modérée) : Parc d'Activités du Prieuré (Pocé-sur-Cisse), ZA des Poujeaux (Nazelles-Négron), ZA Les Sables/St-Maurice (Nazelles-Négron)
- ✓ **Des zones d'activités non desservies par la fibre optique**
- ✓ **Des mutations économiques importantes dans l'industrie ces dernières décennies qui fragilisent ce tissu économique**
- ✓ **Une difficulté à retenir les touristes de passage fréquentant les grands sites**
- ✓ **Une insuffisance de l'offre en transports en commun** pour répondre aux besoins des actifs tant pour des déplacements internes qu'en direction/depuis des pôles d'emplois extérieurs
- ✓ **Une pression foncière importante** dans le périurbain et sur les coteaux de Loire faisant concurrence à l'activité viticole.



DEPLACEMENTS ET MOBILITE

- **La CCVA - des atouts**

- ✓ **Une desserte viaire de qualité avec un accès aisé** depuis les principaux pôles à proximité (Tours, Blois).
- ✓ **Une gare ferroviaire située à moins de 20 min à pieds** du centre-ville d'Amboise et des zones d'activités de Pocé-sur-Cisse et de Nazelles-Négron.





DEPLACEMENTS ET MOBILITE

- **La CCVA - des faiblesses**








- ✓ **La Loire : un obstacle aux déplacements** nord-sud, notamment pour les déplacements piétons et cycles entre la gare et le centre-ville.
- ✓ **Une offre en transport en commun limitée** sur de nombreuses communes pour revenir vers Amboise ou les zones d'activités.
- ✓ **Des difficultés ponctuelles de stationnement en centre-ville** d'Amboise en période estivale ressentis par les locaux malgré une offre importante en stationnement.
- ✓ **Une accessibilité limitée par les modes doux** (piétons, vélos) **aux pôles attracteurs du territoire** (zones d'activités, gare, pôle scolaire...).

EQUIPEMENTS

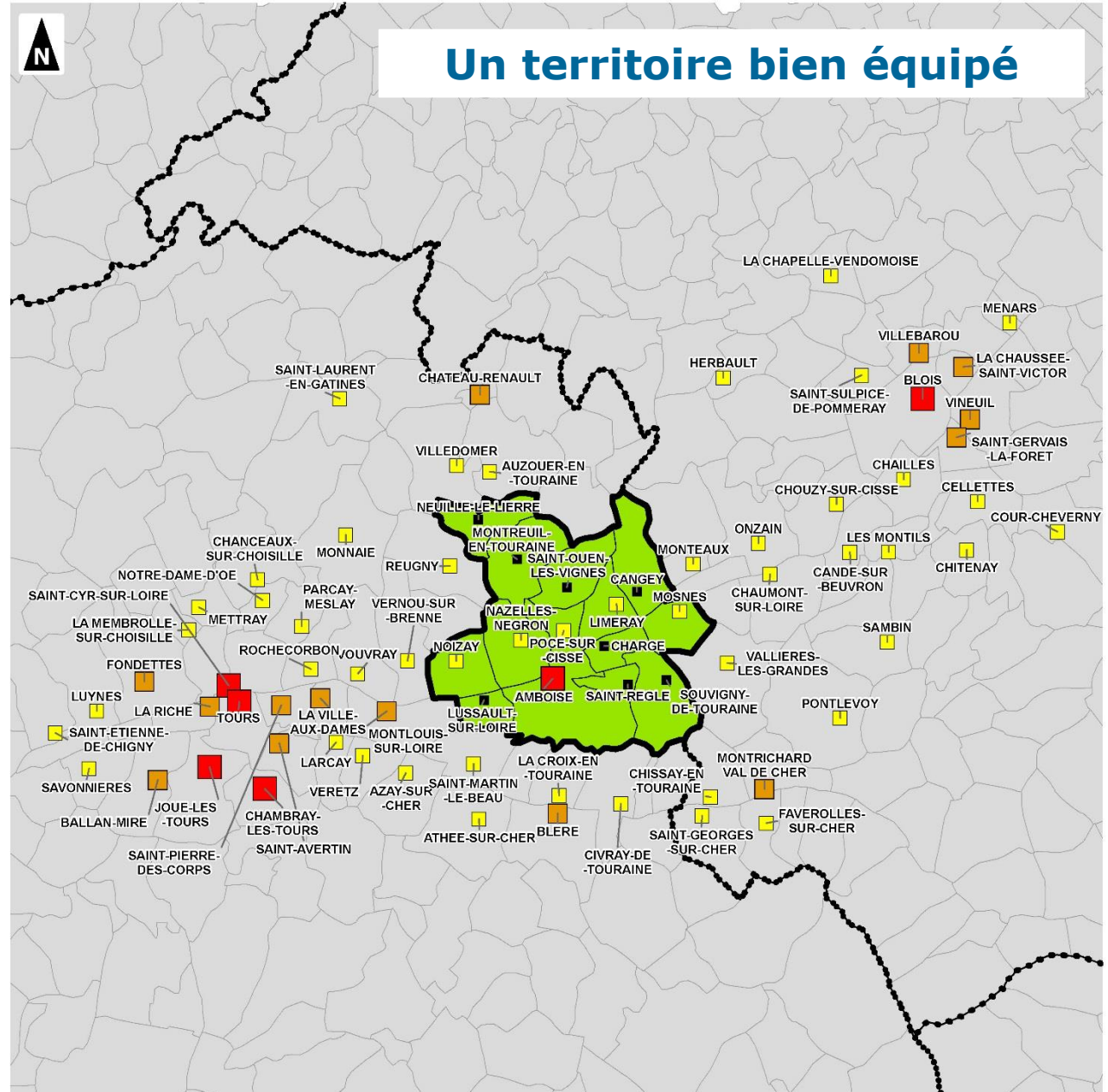
Communauté de Communes du Val d'Amboise (37)

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Pôles de services

-  Communauté de Communes du Val d'Amboise
-  Limites communales
-  Limites départementales
-  Pôle supérieur
-  Pôle intermédiaire
-  Pôle de proximité
-  Commune rurale

Un territoire bien équipé



0 10 20
Kilomètres

1:280 000

(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)



EQUIPEMENTS

- **La CCVA - des atouts**

- ✓ **Une offre en commerces et services de proximité variée**, mais concentrées essentiellement sur le pôle urbain.
- ✓ **Une offre de soins importante sur le territoire** (hôpital...) et à proximité (Château-Renault, Bléré).
- ✓ **Une structuration des équipements et des commerces en pôles** sur le centre urbain, limitant les déplacements, mutualisant le stationnement et facilitant les reports de fréquentation.
- ✓ **Une offre en équipements sportifs, culturels et de loisirs importante** support d'une vie associative riche et dynamique à l'origine de nombreuses manifestations.

Réunion publique sur le diagnostic

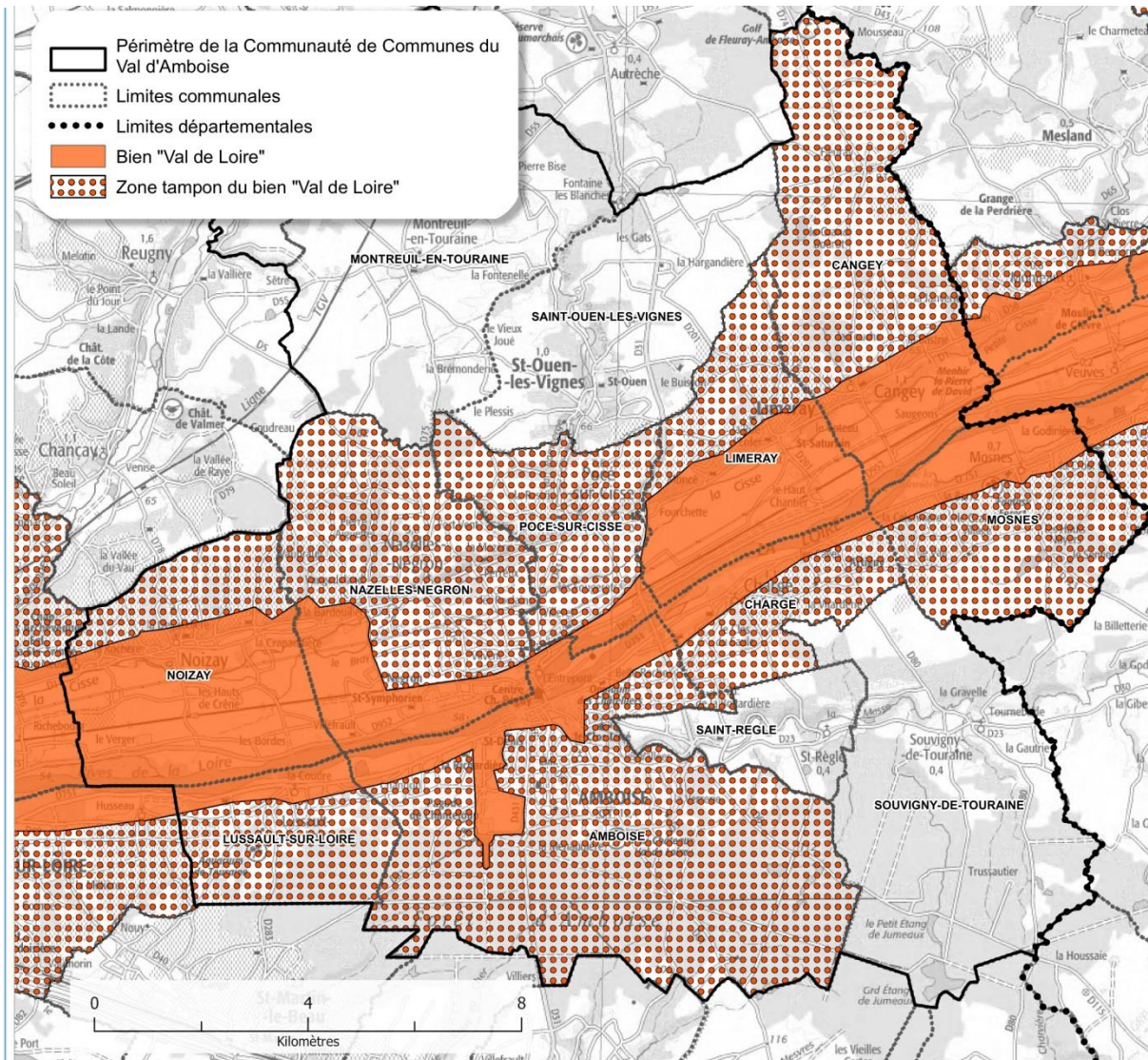
Partie 4 : Les enjeux environnementaux et paysagers





VAL D'AMBOISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LE VAL DE LOIRE, PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO



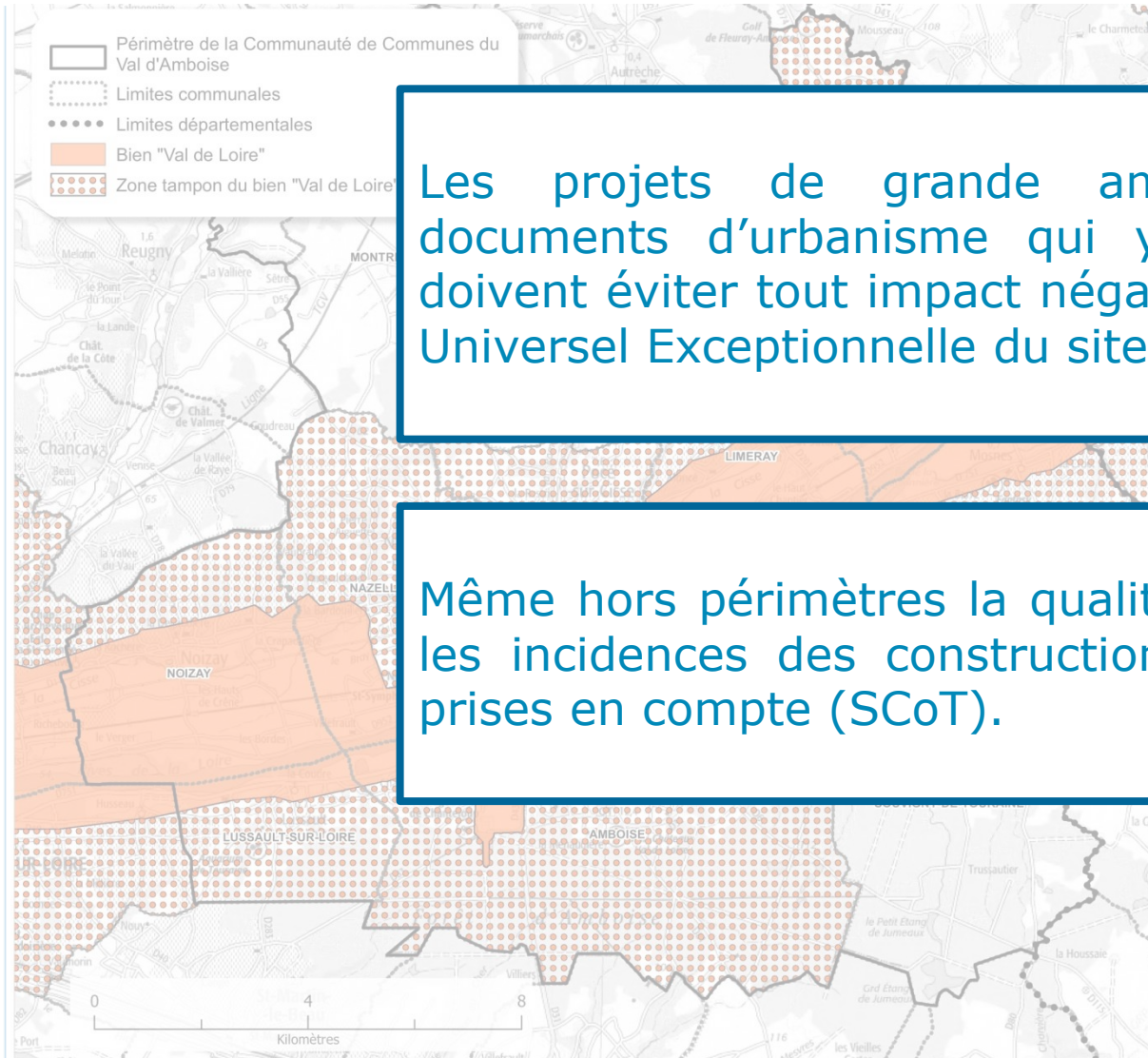
9 communes sont concernées par le périmètre Unesco et/ou la zone tampon :

- **Noizay**
- **Lussault-sur-Loire**
- **Nazelles-Négron**
- **Amboise**
- **Pocé-sur-Cisse**
- **Limeray**
- **Chargé**
- **Cangey**
- **Mosnes**

5 communes non incluses :

- **St-Règle**
- **Souvigny-de-Touraine**
- **St-Ouen-les-Vignes**
- **Montreuil-en-Touraine**
- **Neuillé-le-Lierre**

LE VAL DE LOIRE, PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO



9 communes sont concernées par le périmètre Unesco et/ou

Les projets de grande ampleur et les documents d'urbanisme qui y sont réalisés doivent éviter tout impact négatif sur la Valeur Universel Exceptionnelle du site.

Même hors périmètres la qualité paysagère et les incidences des constructions doivent être prises en compte (SCoT).

- Cangey

Meung

concernées :

Touraine

Vignes

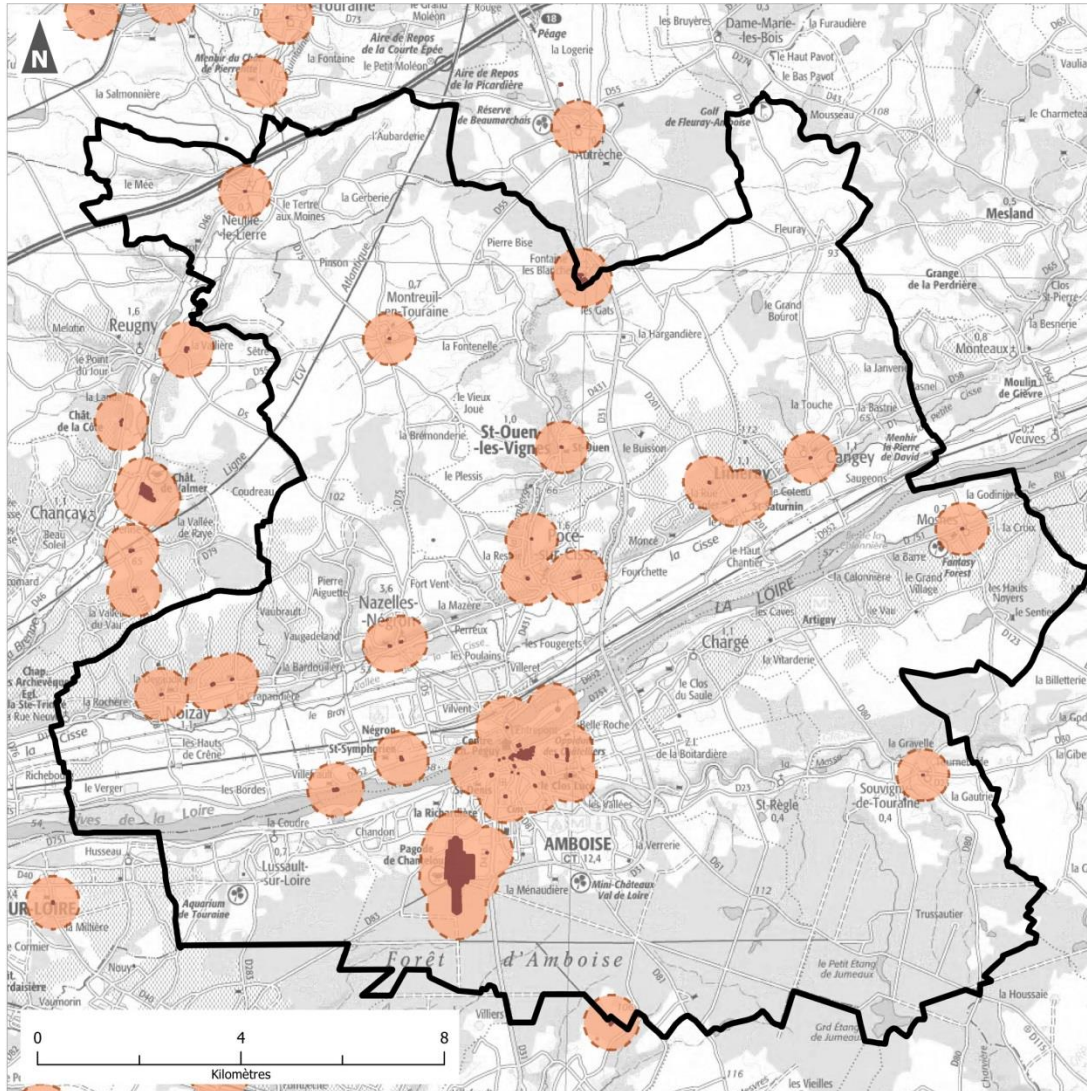
Touraine

Neuville-sur-Losne



VAL D'AMBOISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

UN PATRIMOINE REMARQUABLE PROTÉGÉ



- **11 bâtiments classés M.H. (monument historique)**
- **33 bâtiments inscrits M.H.**
- **Un site patrimonial remarquable : le centre-ville d'Amboise**
- **Un patrimoine local de qualité**



VAL D'AMBOISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

UN PATRIMOINE LOCAL DE QUALITÉ



Château de Perreux à
Nazelles-Négron



Moulin à vent de Villagou à
Montreuil-en-touraine



Loge de vigne à Cangey



Grange Dimière à Limeray



Ruines de Montoussant à
Souvigny-en-Touraine



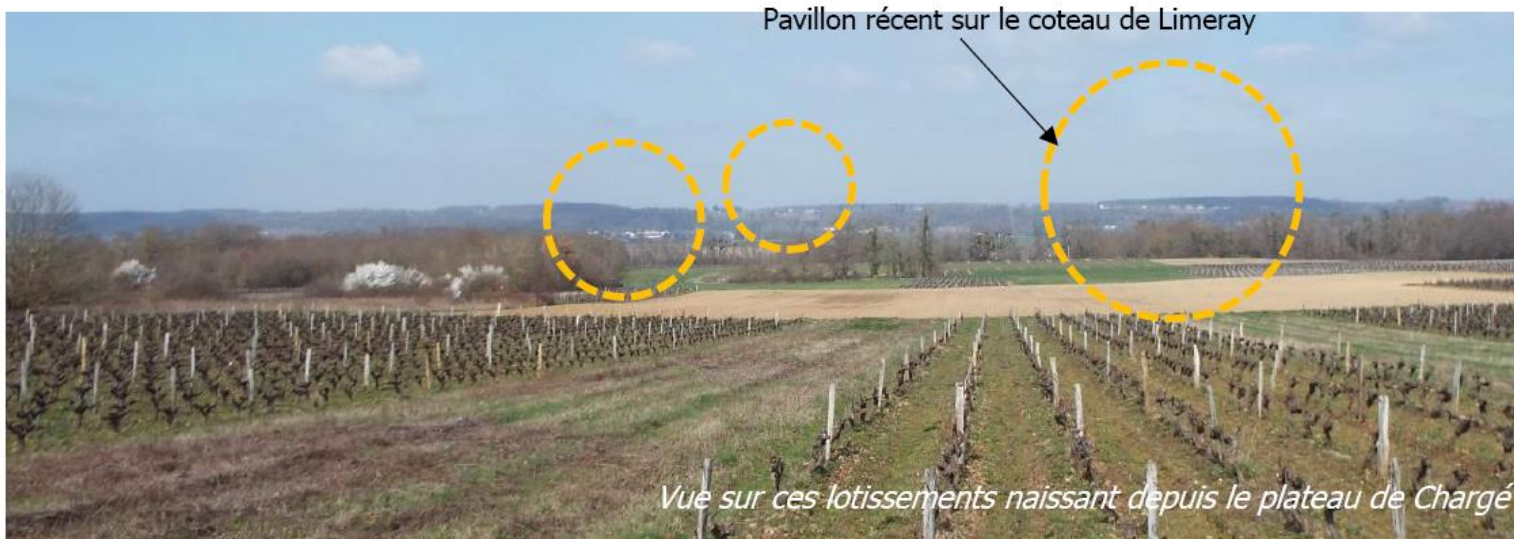
Pigeonnier à
Pocé-sur-Cisse



VAL D'AMBOISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PAYSAGE ET PATRIMOINE

- **Une urbanisation qui remonte sur le coteau, le plateau agricole et les vallées**



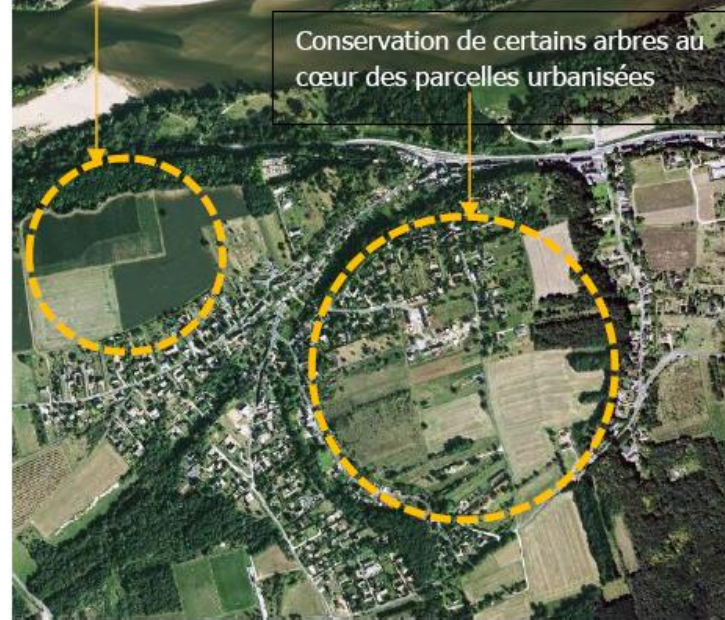
PAYSAGE ET PATRIMOINE

Comparaison photos aériennes Lussault-sur-Loire :
Alignements d'arbres au milieu des champs en lanières



1949

Disparition des arbres et remembrement



2016



Arbres isolés témoins des pratiques agricoles anciennes

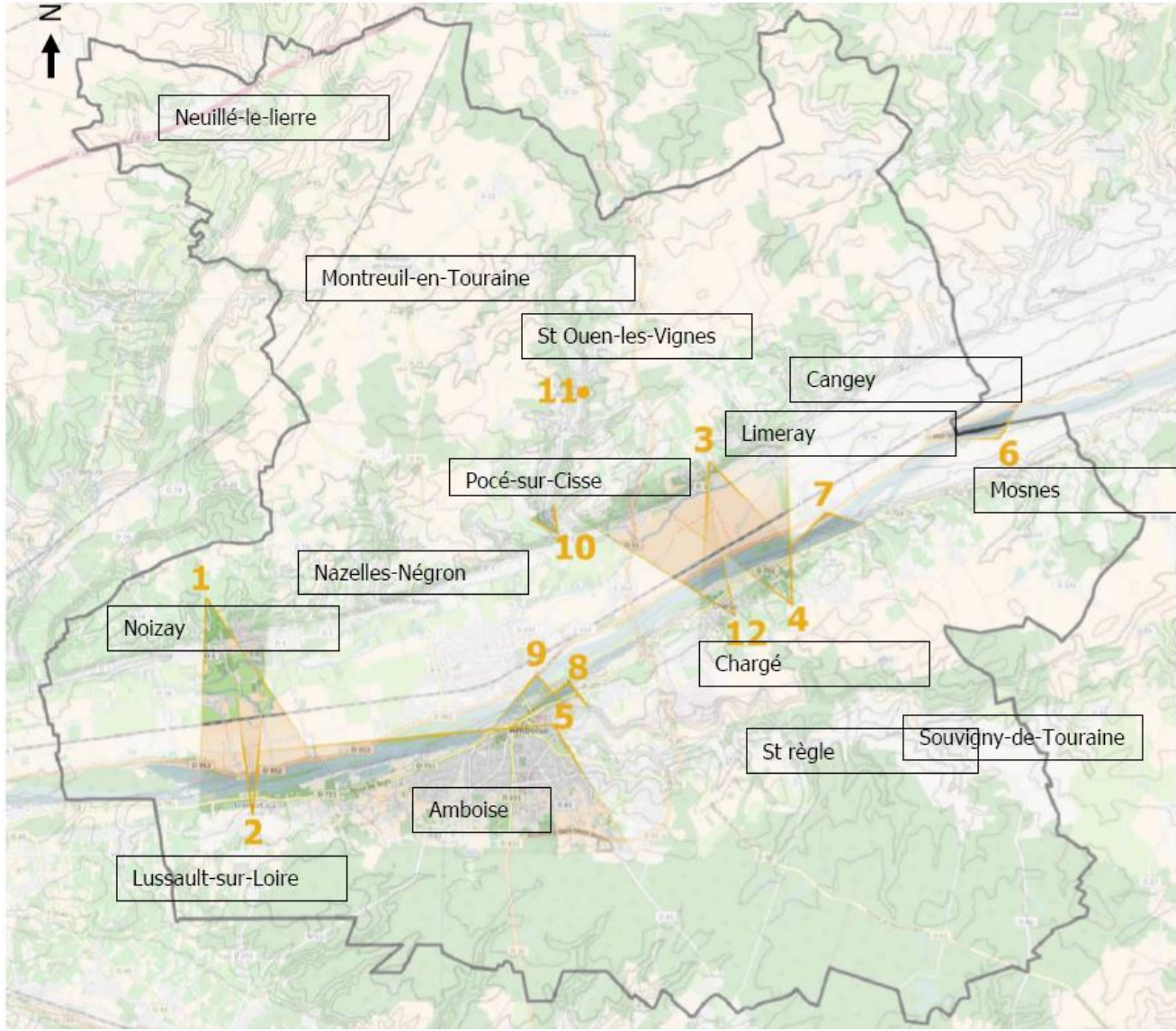


Bel arbre ancien conservé



PAYSAGE ET PATRIMOINE

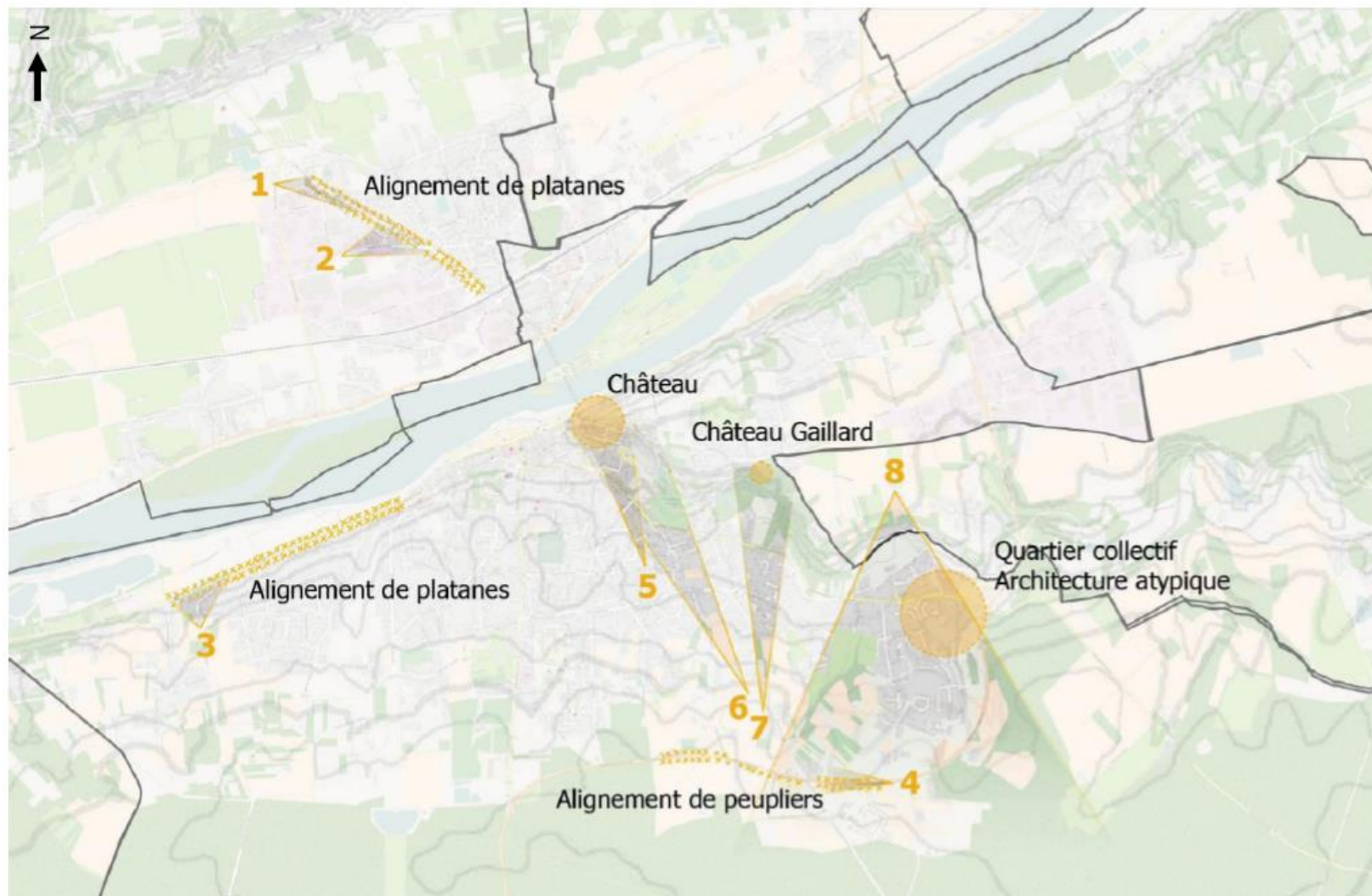
- Une sensibilité des vues de coteaux à coteaux





VAL D'AMBOISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PAYSAGE ET PATRIMOINE

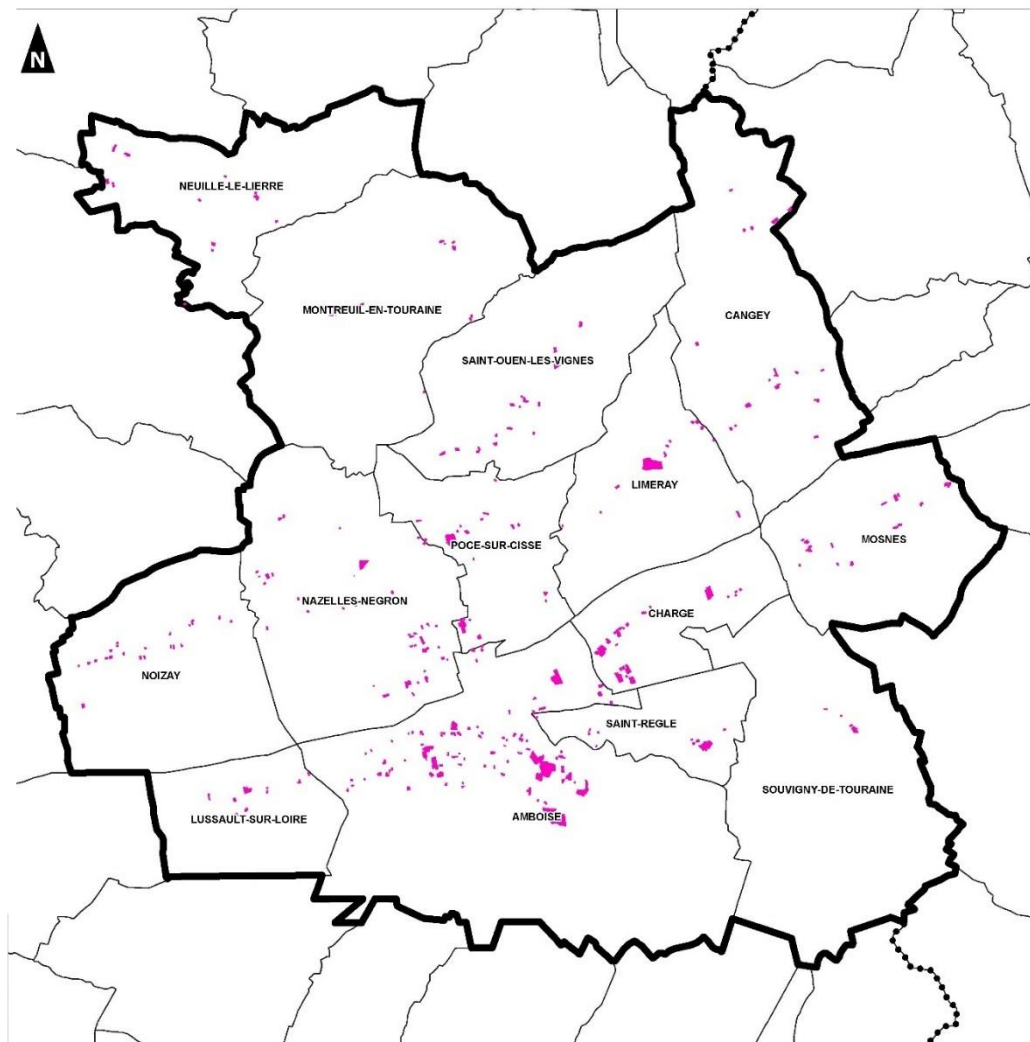




VAL D'AMBOISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CONSOMMATION FONCIERE

- **120 ha consommés sur 2007-2017**



1:80 000

(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)



Réalisation : auddicé urbanisme, 2017
Sources de données : IGN - auddicé urbanisme, 2017

CONSOMMATION FONCIERE

- **La CCVA - des atouts et des opportunités**
 - ✓ **Un potentiel foncier important en densification et en renouvellement urbain.**
 - ✓ **Des opportunités de renouvellement urbain au sein même du pôle urbain (friches...).**
- ✓ **La CCVA – des faiblesses et des menaces**
 - ✓ **Une mobilisation foncière complexe en milieu urbain.**
 - ✓ **Un risque de dénaturation des paysages et du cadre de vie par une urbanisation diffuse incontrôlée.**
 - ✓ **Un développement urbain important des communes rurales au regard de leur offre en commerces, équipements et services.**

CADRE PHYSIQUE

- **La CCVA - des atouts et des opportunités**
 - ✓ **Un territoire engagé dans la transition énergétique** (réponse au changement climatique) avec l'élaboration d'un PCAET et l'appel à projets national « Territoires à énergie positive ».
- ✓ **La CCVA – des faiblesses et des menaces**
 - ✓ **Un relief accidenté au niveau des coteaux** qui concerne la vallée de la Loire, de la Cisse et de l'Amasse.
 - ✓ **Les prélèvements de la nappe aquifère du Cénomanién** présente sur tout le territoire **doivent être surveillés** afin de préserver la ressource en eau.
 - ✓ **Une vigilance à avoir pour éviter la pollution de la ressource en eau** par les nitrates et l'eutrophisation

ASSAINISSEMENT

- **La CCVA - des atouts et des opportunités**
 - ✓ **Des stations d'épuration conformes ayant globalement la capacité pour accueillir de nouveaux branchements.**
 - ✓ **Un diagnostic du réseau en 2016 qui doit permettre d'identifier les dysfonctionnements et les possibilités d'intervention pour limiter la surcharge des réseaux lors des pluies.**

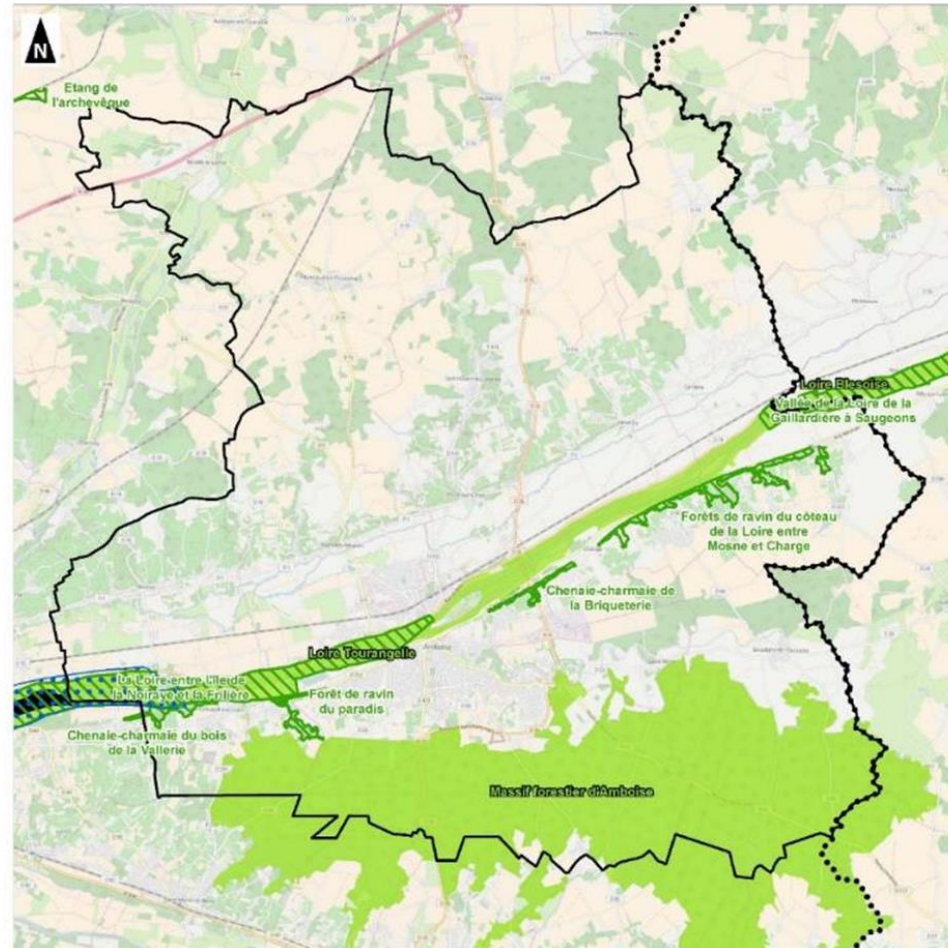
- ✓ **La CCVA – des faiblesses et des menaces**
 - ✓ **Une contrainte au développement si les mauvais fonctionnements observés lors des épisodes pluvieux ne sont pas résolus.**



VAL D'AMBOISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CADRE BIOLOGIQUE

- **Des zones naturelles d'intérêt reconnu sur le territoire**





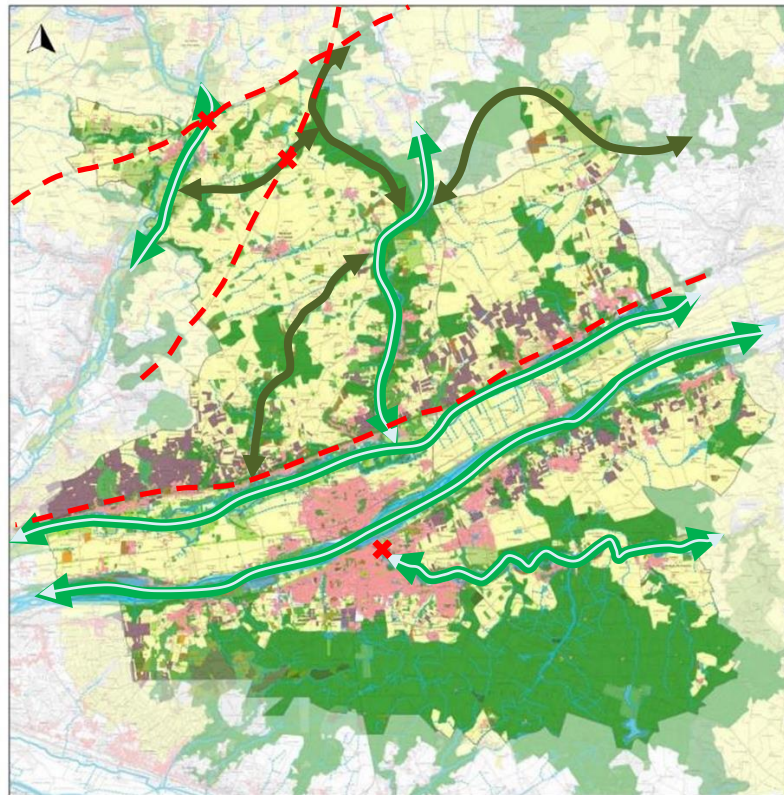
VAL D'AMBOISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CADRE BIOLOGIQUE

- **Une occupation du sol diversifiée** avec des réservoirs de biodiversité et des continuités écologiques présentes sur le territoire
- **Une nécessité de contrôler l'urbanisation** pour éviter une rupture des continuités écologiques

Communauté de Communes
Val d'Amboise

Occupation du sol



- **Une étude sur les zones humides** à l'échelle du territoire en cours d'élaboration afin de définir les zones d'intérêt à préserver.






VAL D'AMBOISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

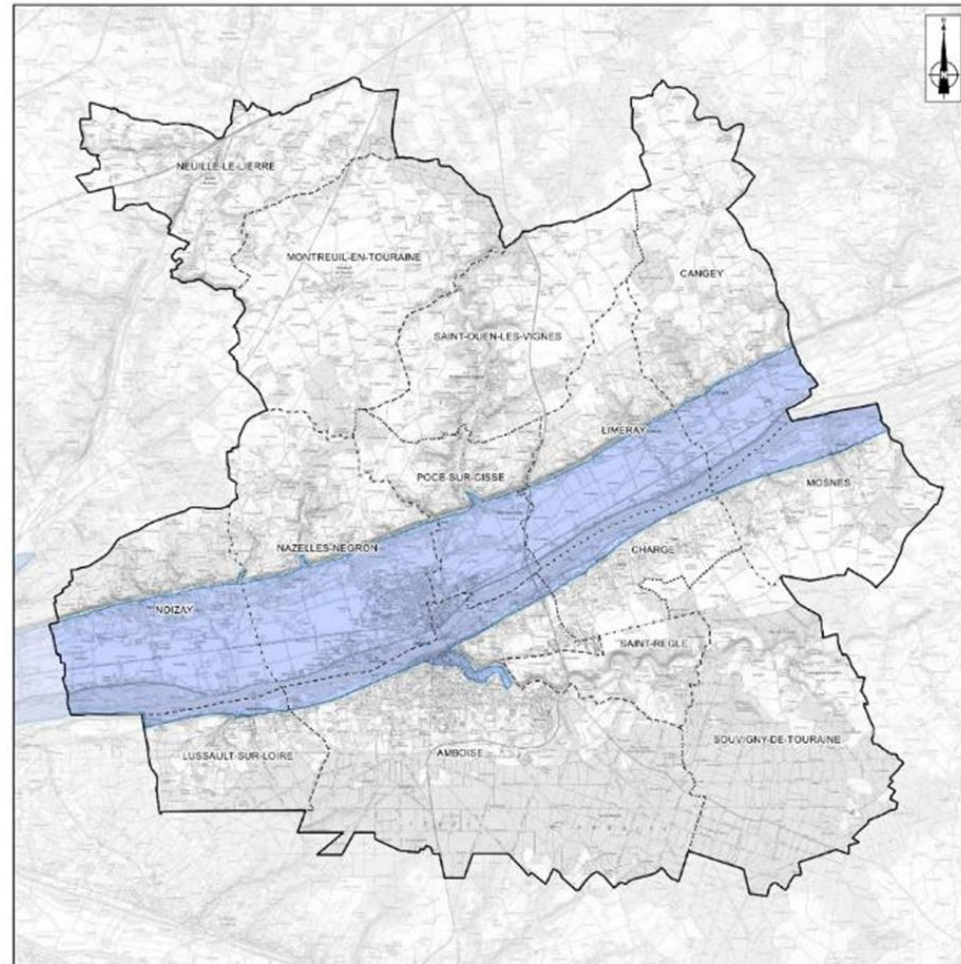
RISQUES NATURELS

- Présence d'un Plan de Prévention du Risques d'inondations sur la Loire

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'AMBOISE

PLANS DE PRÉVENTION DES RISQUES INONDATION

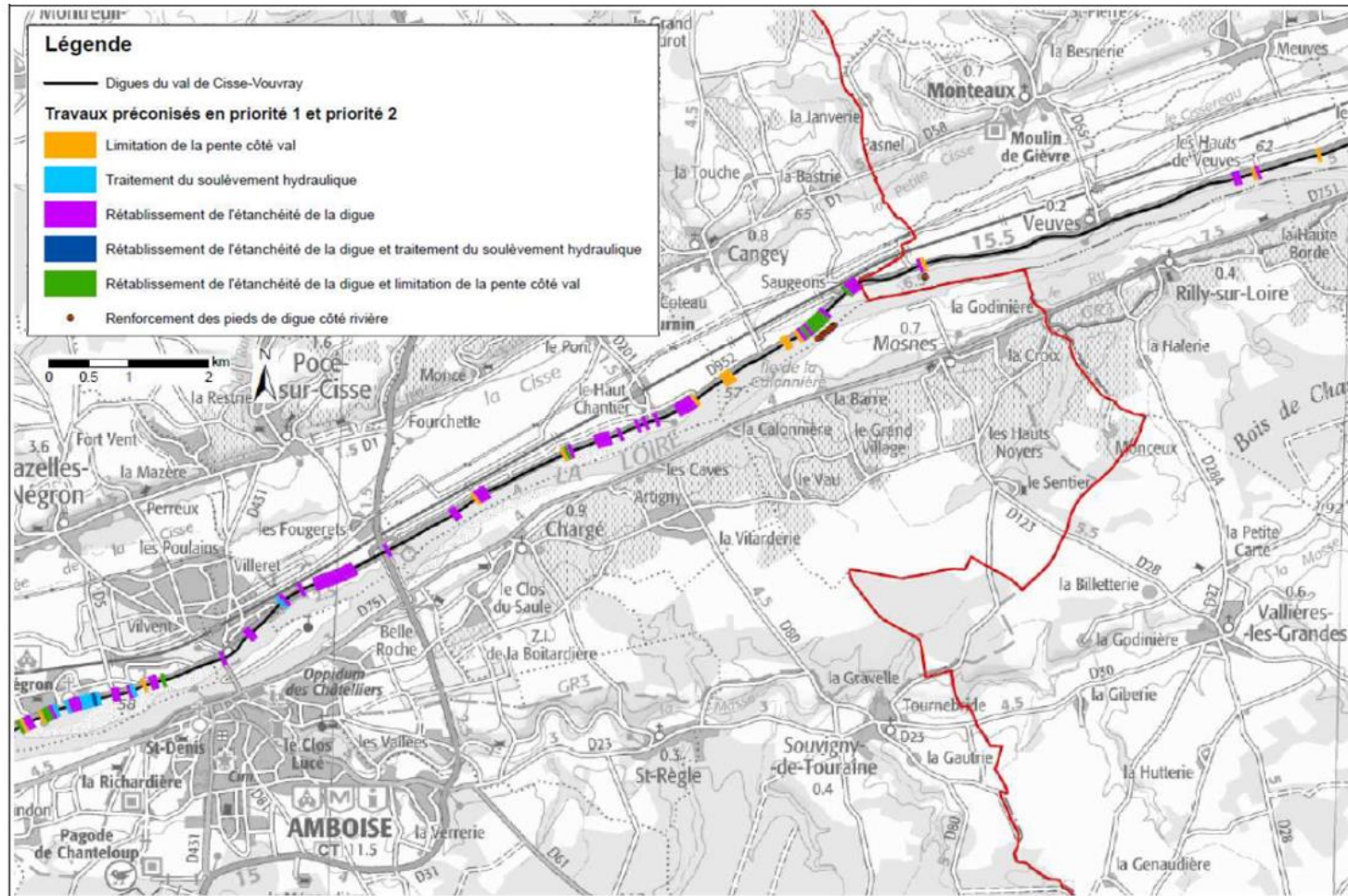
-  Limite communauté de communes
-  Limite communale
-  Plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondation de la Loire du Val de Cisse





RISQUES NATURELS

- Une étude de danger réalisée sur le risque de rupture de digue de la Loire



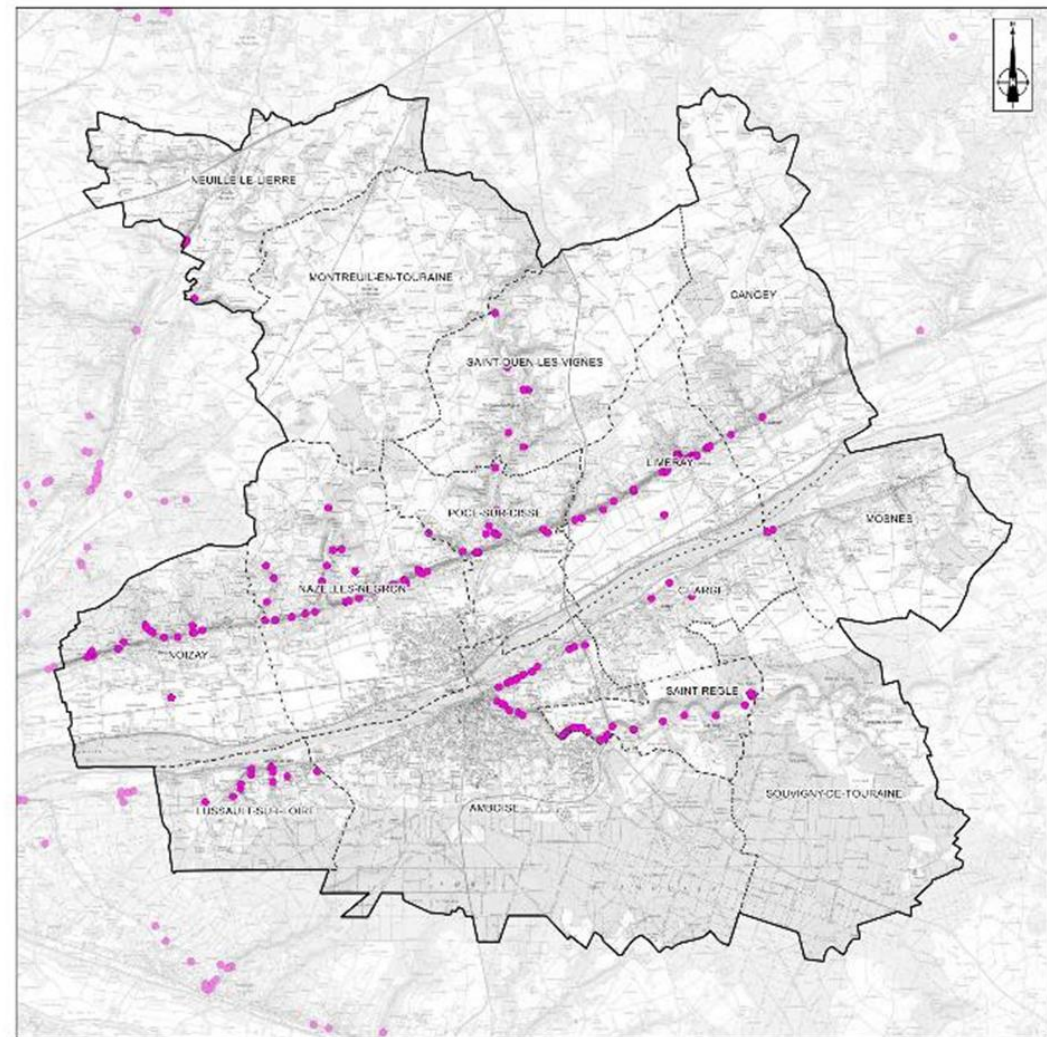
RISQUES NATURELS

- Beaucoup de cavités représentant un risque de mouvement de terrain

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'AMBOISE

CAVITÉS SOUTERRAINES

- ▭ Limite communautaire de communes
- - - Limite communale
- Cavités souterraines abandonnées d'origine minière





VAL D'AMBOISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

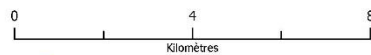
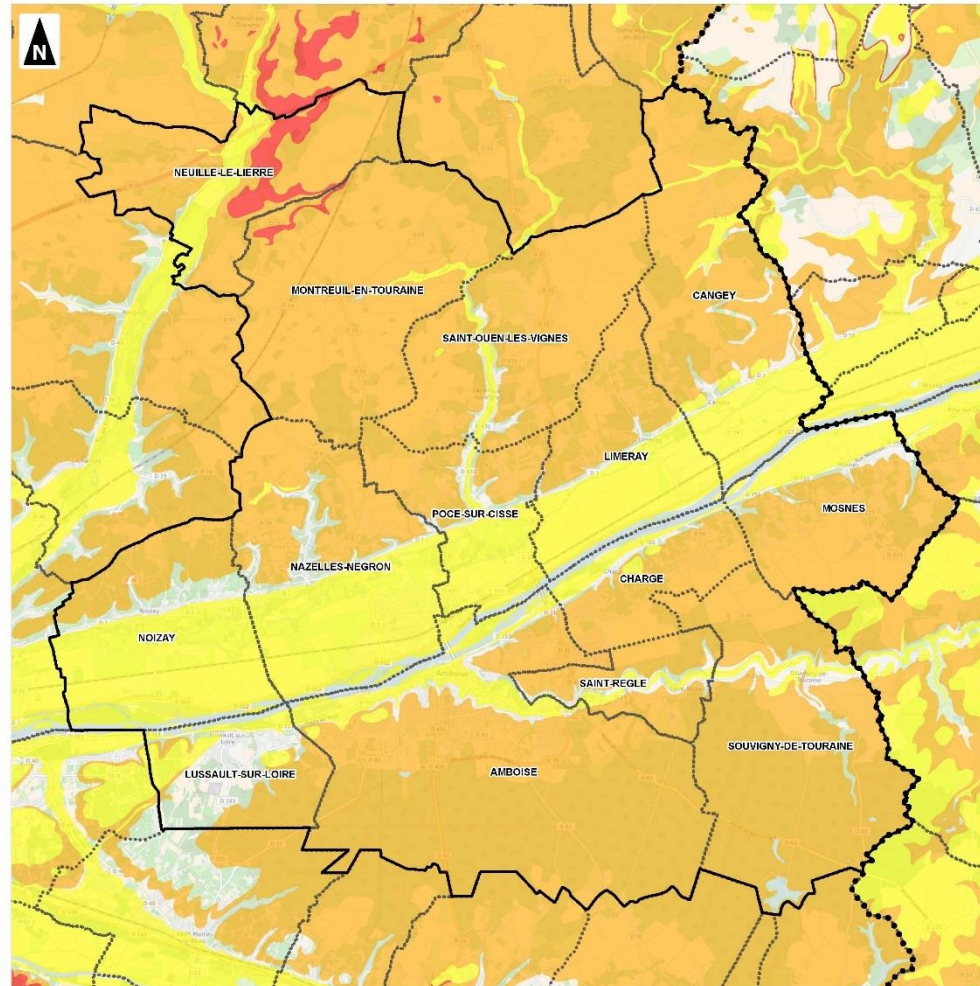
RISQUES NATURELS7

- Des risques de mouvements de terrain liés au retrait-gonflement des argiles

Communauté de Communes du Val d'Amboise (37)

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Aléas gonflement / retrait des argiles

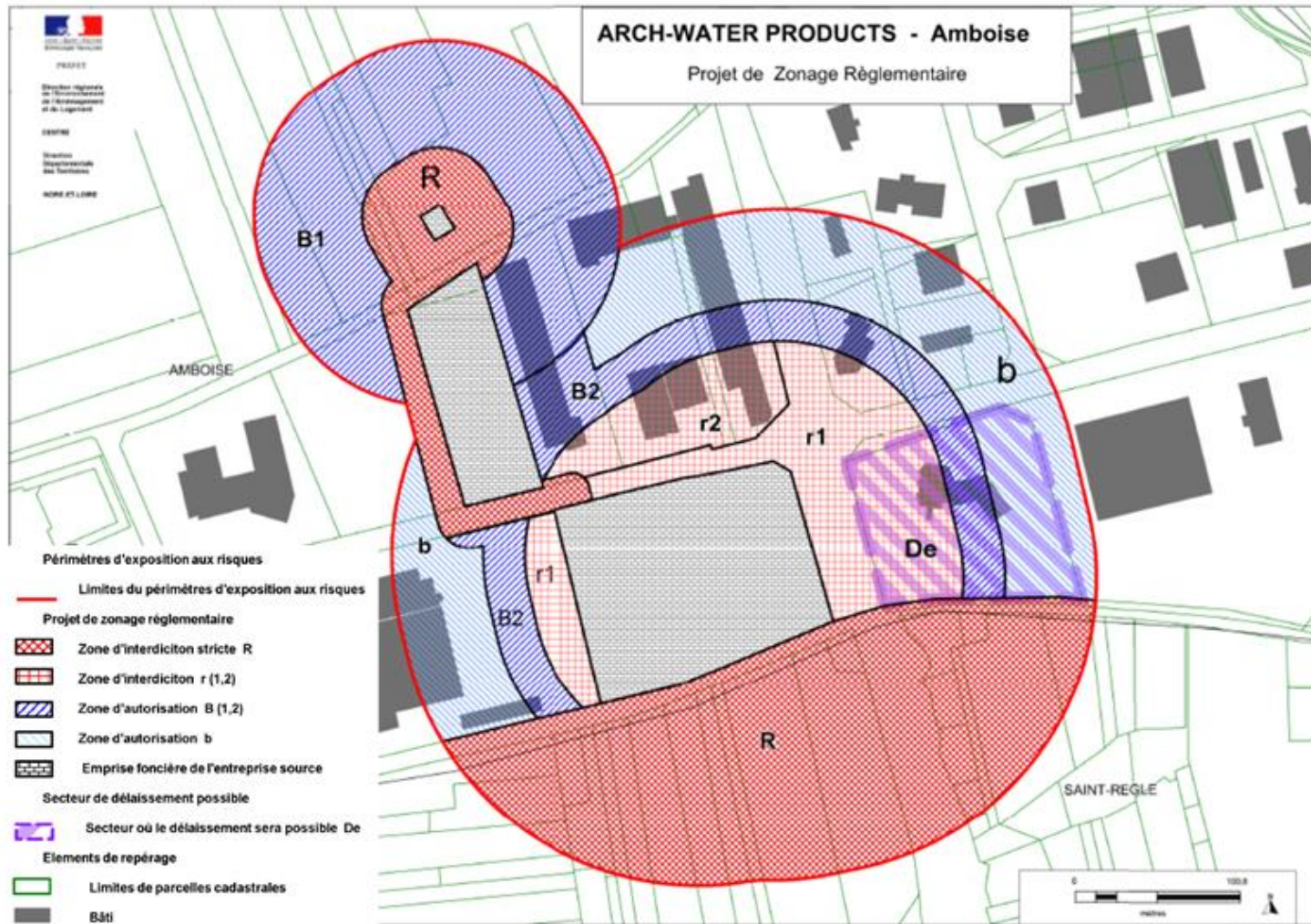


1:80 000
 (Pour une reproduction au format A3 sans réduction de taille)
 Réviseur : ENVIRONNEMENT CONSEIL, 2016
 Source de fond de carte : OPEN STREET MAP
 Sources de données : BRGM - IGN - ENVIRONNEMENT CONSEIL, 2015



RISQUES TECHNOLOGIQUES ET INDUSTRIELS

- Un site SEVESO avec un PPRt sur la commune d'Amboise (La Boitardière)



SUITEPR - autorisé






VAL D'AMBOISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

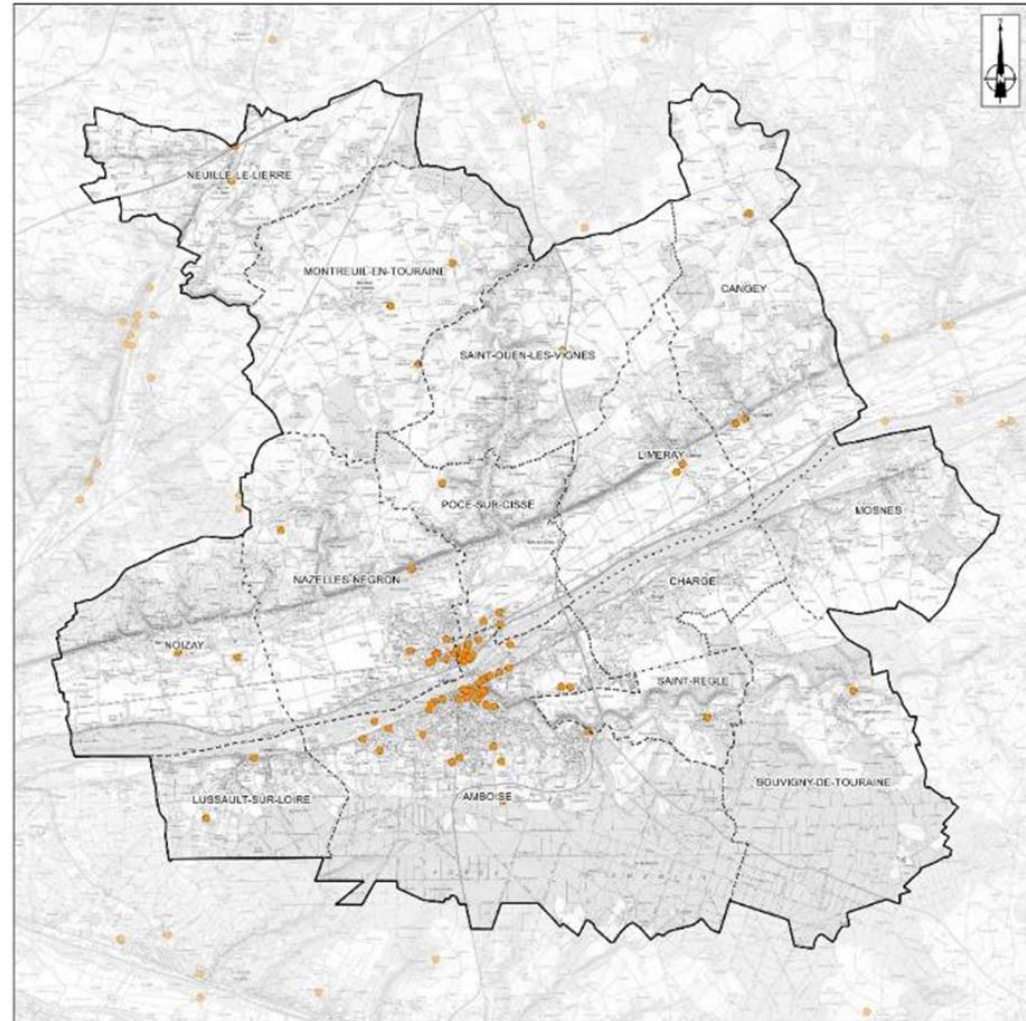
POLLUTIONS ET NUISANCES

- Des sites **BASIAS** sur toutes les communes mais aucun site **BASOL**

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'AMBOISE

BASIAS

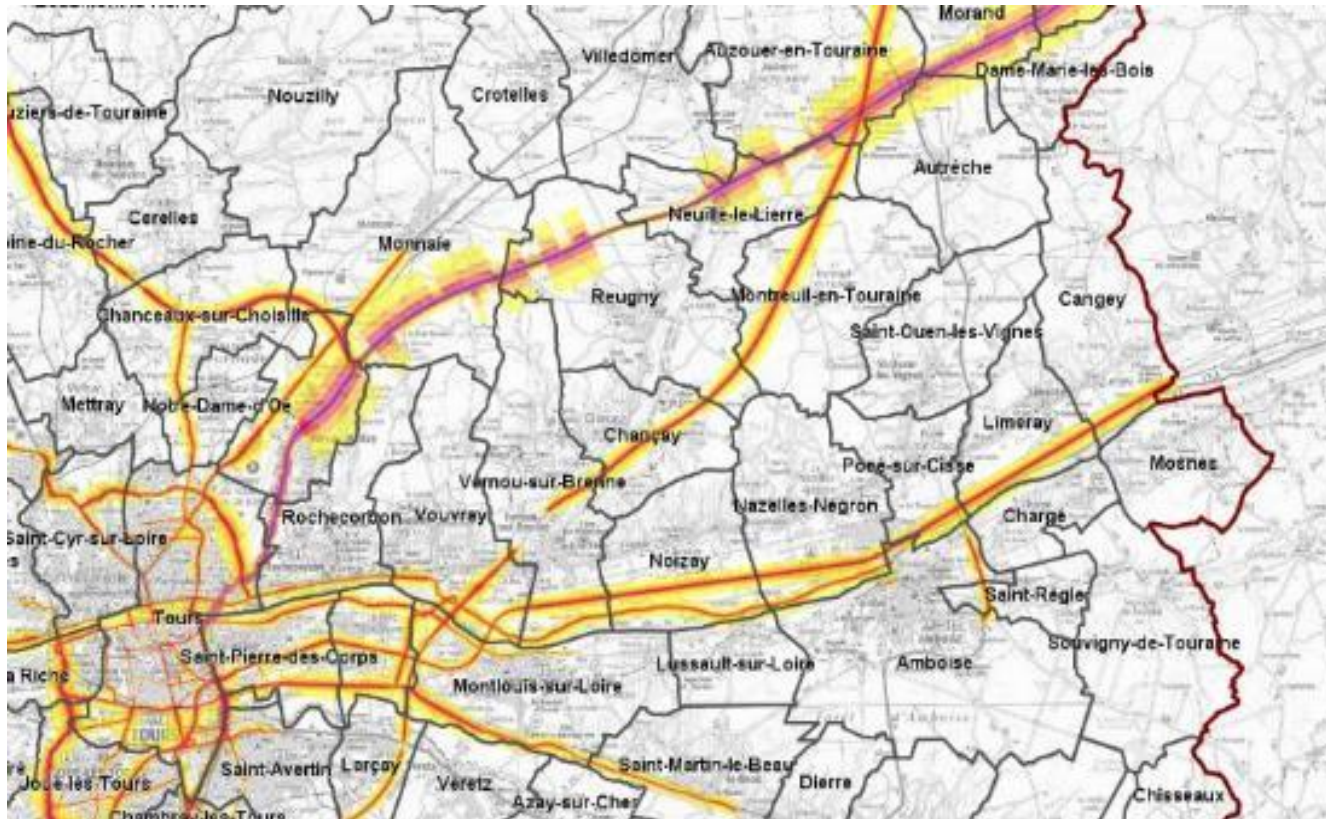
-  Limite communale de communes
-  Limite communale
-  Anciens sites industriels et activités de service





POLLUTIONS ET NUISANCES

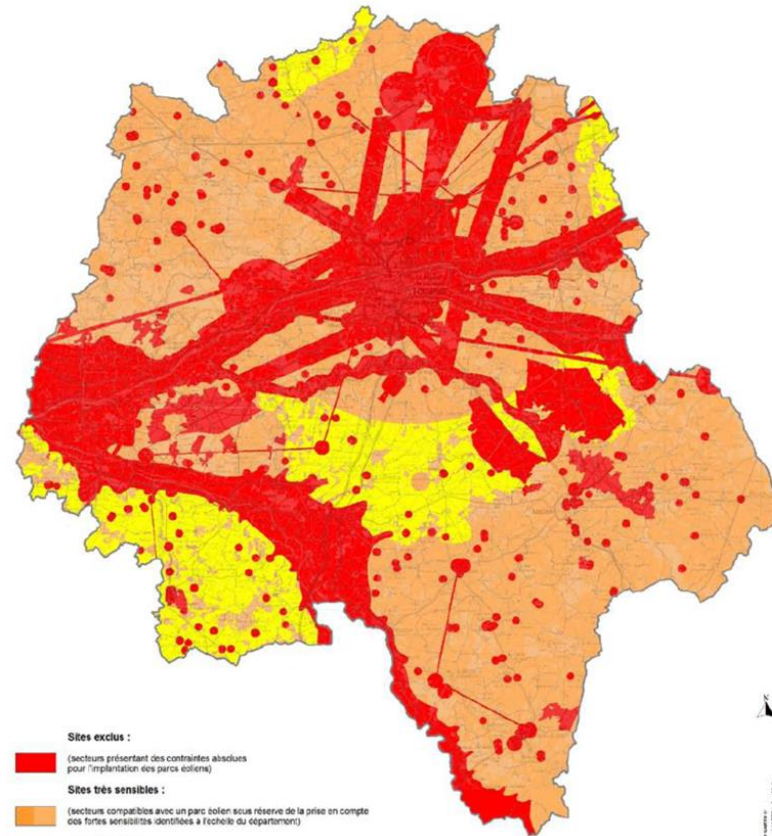
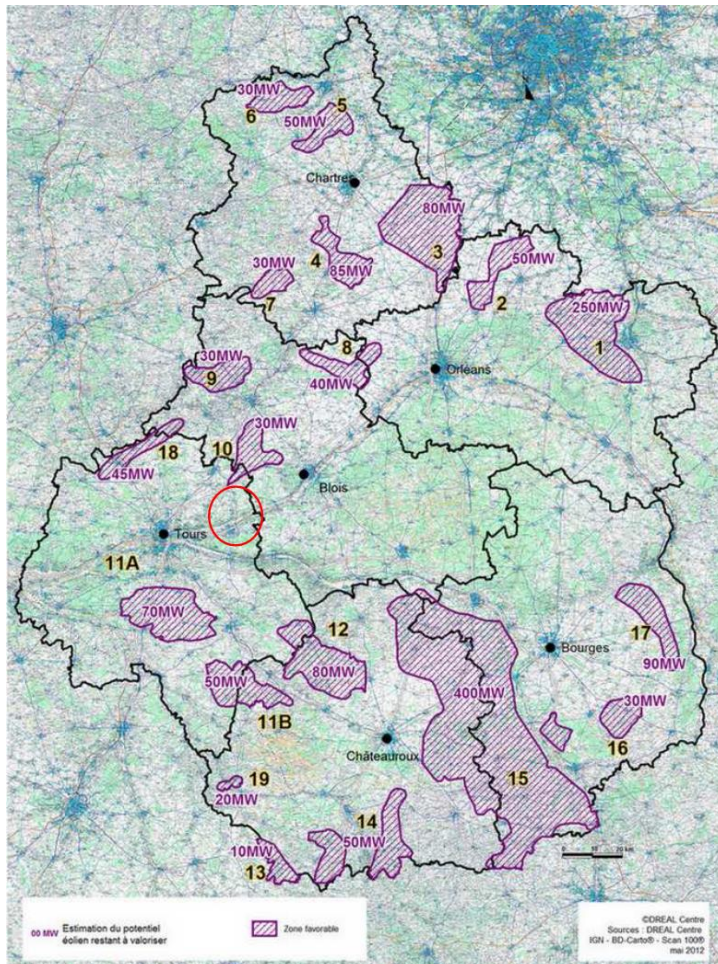
- Des nuisances sonores dues aux infrastructures de transports terrestres





LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

- L'éolien est difficilement envisageable sur le territoire



Sites exclus :

■ (secteurs présentant des contraintes absolues pour l'implémentation des parcs éoliens)

Sites très sensibles :

■ (secteurs compatibles avec un parc éolien sous réserve de la prise en compte des fortes sensibilités identifiées à l'échelle du département)

■ (secteurs compatibles avec un parc éolien sous réserve de la prise en compte des contraintes techniques des servitudes et des sensibilités locales : habitat, paysage, patrimoine, niveaux naturels...)

Les périmètres de visibilité et co-visibilité, notamment depuis les monuments historiques et le patrimoine mondial de l'UNESCO, ne sont pas cartographiés (cf chapitre 2-3 - synthèse des contraintes et des sensibilités).

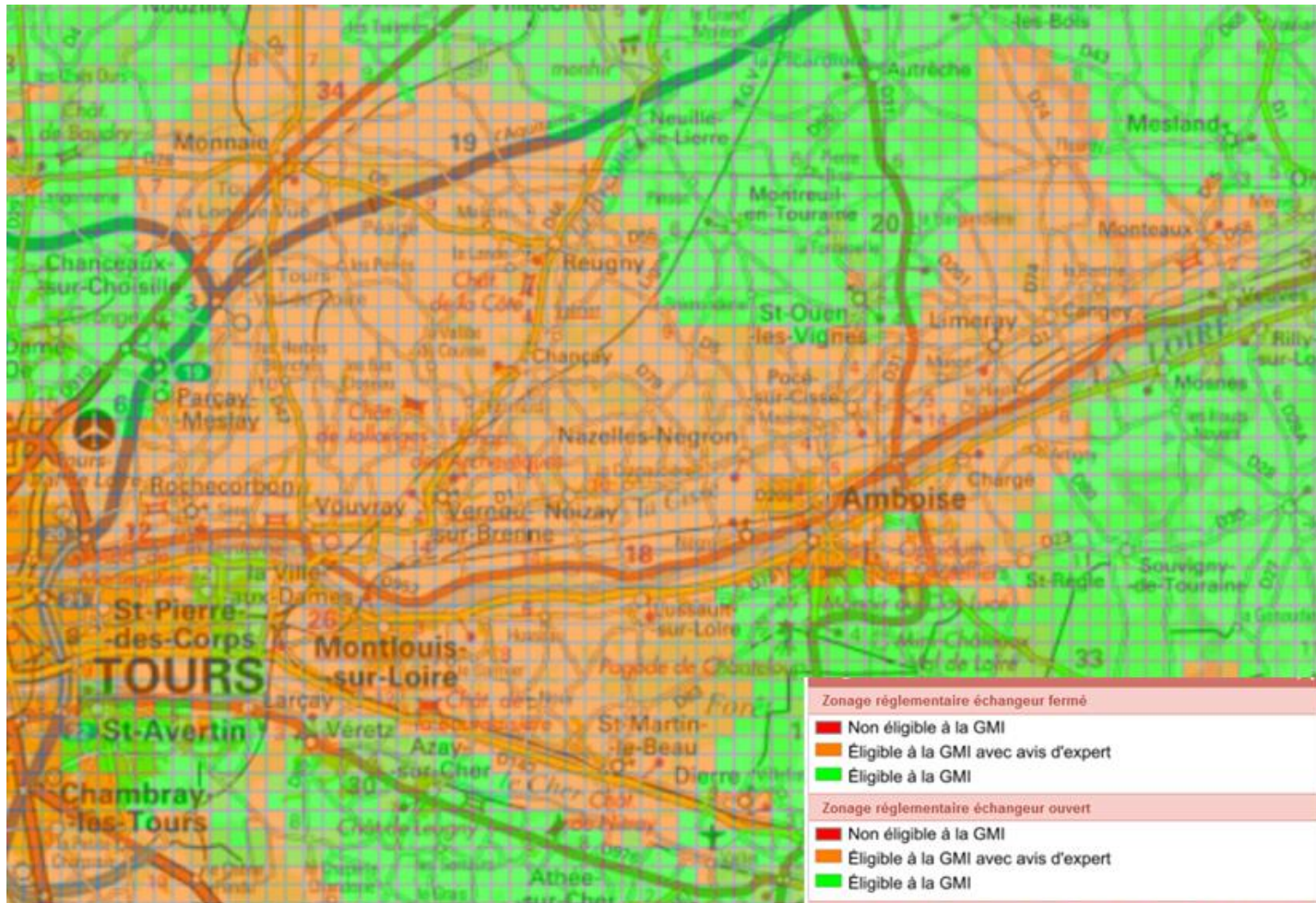
DOI 317/BL/ME / E.P.F. / Août 2008

© 2008 SOREAL Centre
Reproduction interdite sans autorisation



LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

- Un potentiel géothermique



Réunion publique sur le diagnostic

Merci de votre attention,

Prochaine réunion de concertation :
1^{er} trimestre 2018
sur le projet de territoire



Réunion publique sur le Diagnostic

29/06/2017



Elaboration du PLUi

Communauté de Communes du Val d'Amboise